

Judith Leclerc et Jaime Coll



Baseball, Page S9



L'exode des architectes québécois

Cahier Actuel, page B1

Offen... beau en fusion!

Cahier Arts+Spectacles, page C1

MONTRÉAL | MERCREDI 2 MAI 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 189 > 80 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C

9% SUR QUATRE ANS

Acceptation timide des procureurs de la Couronne

CHRISTIANE DESJARDINS

DIFFICILE de passer plus juste. C'est avec une seule voix de majorité que les procureurs de la Couronne ont accepté l'offre salariale présentée par Québec, hier.

Les 217 procureurs réunis en assemblée générale ont voté comme suit : 108 contre et 109 pour. Pourtant, la plupart de ceux qui se sont avancés au micro avant le vote exhortaient leurs collègues à rejeter ces offres, qualifiées « d'inadmissibles. »

Les 309 procureurs réclamaient de 30 à 40 % d'augmentation, ils obtiennent 9 % sur quatre ans, de janvier 1999 à janvier 2002, de même qu'une somme forfaitaire de 9,2 % de leur salaire, qui leur sera versée à la signature de leur contrat de travail. Actuellement, les salaires des procureurs oscillent entre 43 000 \$ et 87 000 \$.

« Je suis procureur depuis 28 ans, je gagne 86 000 \$ par année, ça peut sembler beaucoup pour

Voir COURONNE en A2

Une résidence officielle pour Landry

L'appartement de fonction que le premier ministre occupera en novembre est situé aux 16^e et 17^e étages de l'édifice Price, dans la Vieille Capitale

DENIS LESSARD



Photo DIDIER DEBUSSCHÈRE, collaboration spéciale

Construit en 1929, l'édifice Price est l'un des plus vieux gratte-ciel d'Amérique du Nord.

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec aura dès l'automne un appartement de fonction dans la capitale. Bernard Landry a annoncé hier qu'il vivrait désormais aux 16^e et 17^e étages de l'Édifice Price, acheté l'an dernier par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Construit en 1929, l'un des plus vieux gratte-ciel d'Amérique du Nord, l'élégant édifice Art déco était le siège social de la compagnie papetière Price, propriété d'une vieille famille de Québec.

« Classé » comme élément du patrimoine québécois par le ministère des Affaires culturelles, au coeur du Vieux-Québec, l'édifice de granit gris est à cinq minutes à pied du parlement, et tout près du Château Frontenac. Sa magnifique salle du conseil, lambrissée, au 14^e étage, recevait fréquemment les premiers ministres dans les années 30 et 40 (les ministres pouvaient alors siéger aux conseils d'administration des grandes papeteries, une hérésie aujourd'hui).

Les étages de la façade de l'édifice où M. Landry logera à compter de l'automne prochain étaient occupés par les installations de chaufferie et de climatisation du bâtiment à l'époque. « Je serai à l'étage des moteurs », disait ironiquement M. Landry hier.

M. Landry a aussi souligné qu'il était normal que le chef de gouvernement du Québec, la 15^e puissance économique de l'OCDE, la septième des Amériques, puisse compter sur un appartement de fonction. « Il est normal que ses dirigeants soient traités à peu près comme les autres dirigeants des pays comparables, on est bien en deçà de ce qui se fait ailleurs », a-t-il insisté.

Cette solution de compromis « modeste » sur laquelle Québec « se rabat », a-t-il dit, met fin à des années de réflexion sur la nécessité d'avoir une résidence officielle pour le premier ministre du Québec. M. Landry ne prévoit toutefois pas changer de vie. Sa résidence principale restera celle de Verchères, la maison ancestrale des Chagnon, sur le bord du fleuve.

Les libéraux de Jean Charest étaient réticents à l'idée d'une résidence officielle, mais M. Landry a brandi hier le programme du PLQ en 1998, promettant que les libéraux appuieraient « qu'un appartement de fonction soit disponible pour le premier ministre ». L'opinion publique a aussi évolué. Des critiques acerbes soulevées par la décision de M. Parizeau en 1994 ne se feront pas entendre cette fois.

Voir RÉSIDENCE en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E7
Arts	cahier C	Loteries	A2, A9
- horaire spectacles	C4	Monde	A14-A16
- horaire télévision	C2	Montréal Plus	cahier E
- Louise Cousineau	C2	Mots croisés	C7, S10
Bandes dessinées	C7	Mot mystère	C7
Bridge	A11	Petites annonces	
Carrières et professions	D8	- immobilier	D17, D18
	D8	- marchandises	D18, D19
Décès	E6, E7	- emplois	D19, E5
Économie	cahier D	- automobile	E5, E7, E8
Feuilleton	C7	- affaires	D7
Éditorial	A18	Politique	A9-A12
Êtes-vous observateur	D17	Vacances/voyage	E4
Forum	A19		

MÉTÉO Voir page S16
Passages nuageux en après-midi
Maximum 27, minimum 13



Bush donne le feu vert au projet de défense antimissile

JOONEED KHAN

INVOQUANT la « menace nouvelle » de petits États « irrationnels », le président George W. Bush a défié hier les critiques démocrates, les inquiétudes des alliés et l'opposition de la Russie, la Chine et l'Inde, et engagé les États-Unis sur la voie de la défense antimissile, un choix stratégique onéreux et incertain.

La recherche et le développement sur le projet ont déjà coûté 45 milliards US depuis 1985, mais trois tests d'intercepteurs de missiles, au coeur même du projet, ont échoué depuis deux ans.

« On n'a pas besoin d'un système qui soit parfait à 100 % », a dit hier le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld. Alors dans le privé, Rumsfeld avait dirigé en 1998 une commission du Congrès qui s'était prononcée en faveur du projet, ce qui avait obligé Bill Clinton à y allouer 6,6 milliards US.

Le nouveau président républicain n'a

fourni aucun échéancier ni plan d'action ni chiffres. Mais dans un discours de 15 minutes à la National Defense University, de Washington, il a établi les fondements de son choix en ces termes : « Le schéma de l'équilibre de la terreur est mort avec la guerre froide ; le monde est entré dans une ère moins certaine et moins prévisible. »

Aussi, a-t-il dit, « nous devons dépasser les contraintes du traité antimissile ABM vieux de 30 ans, qui consacre le passé », et le remplacer par « un nouveau cadre qui nous permette d'ériger des défenses antimissiles pour contrer les diverses menaces du monde d'aujourd'hui ».

Le traité ABM conclu en 1972 limite les États-Unis et l'ex-URSS à une base terrestre et 100 missiles intercepteurs chacun, de sorte que la sécurité est fondée sur la vulnérabilité

Voir BUSH en A2
Autre texte en A12



Photo AP
C'est à proximité d'un vieux canon de la National Defense University de Washington que George W. Bush a annoncé hier les grandes lignes du projet de bouclier antimissile américain.

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

La concentration des vols à Dorval n'a pas freiné le déclin des activités

ANDRÉ NOËL

LES AÉROPORTS de Montréal ont glissé du 75^e au 90^e rang mondial entre 1992 et 2000, Mirabel recevant moins de passagers que la petite station balnéaire de Myrtle Beach en Caroline du Sud, indique l'Airports Council International dans un récent classement.

La concentration des vols réguliers à Dorval ne semble pas avoir renversé le déclin de l'activité aéroportuaire de Montréal. Par compa-

raison, l'aéroport de Toronto se classe au 27^e rang mondial, avec 28,8 millions de passagers en 2000. Celui de Vancouver, au 58^e rang avec 16,2 millions de passagers.

Il faut additionner les statistiques de Dorval (8,5 millions de passagers) et de Mirabel (1,4 millions) pour obtenir le rang de Montréal. On apprend ainsi que la capitale de la Finlande, Helsinki (500 000 habitants), reçoit plus de passagers que la région montréalaise (population : trois millions).

Selon l'Airports Council International, l'aéroport de Dorval se classe au 106^e rang, derrière celui de Ryad en Arabie Saoudite. Celui de Mirabel se classe au 295^e rang, derrière des petites villes comme Myrtle Beach ou Saint-Denis-Gillot, chef-lieu de La Réunion, une petite île située entre l'Afrique et l'Inde.

Lorsqu'elle a annoncé le transfert

Voir DORVAL en A2

Kahnawake sur la voie de l'autosuffisance

MARC THIBODEAU

LES MOHAWKS de Kahnawake ont conclu il y a quelques mois avec Ottawa une entente de principe qui leur confèrera des pouvoirs « sans précédent » au pays pour une communauté autochtone et qui ouvrira du même coup la voie à l'autosuffisance financière, a appris *La Presse*.

L'entente en question, qui fait actuellement l'objet d'une importante consultation au sein de la réserve, prévoit que le « gouvernement mohawk de Kahnawake » aura autorité sur plus d'une ving-

taine de champs de compétence traditionnellement régis par la Loi sur les Indiens.

Pour l'instant, des ententes sectorielles ont été conclues sur la citoyenneté, l'éducation et la culture, l'administration de la justice ainsi que la gestion du territoire, autant de sujets de friction de longue date entre Ottawa et les Mohawks.

Les deux parties ont notamment convenu que le territoire aujourd'hui couvert par la réserve, passablement affecté au fil des ans par

Voir KAHNAWAKE en A2

L.L. LOZEAU LE SPECIALISTE Nikon AU QUÉBEC !

<p>Nikon AF 240 SV</p> <ul style="list-style-type: none"> Appareil photo 35 mm compact Objectif fixe Complètement automatique Flash intégré <p>Incluant : étui, courroie, film et pile</p> <p>89,99\$</p>	<p>Nikon One Touch Zoom 90</p> <ul style="list-style-type: none"> Appareil photo 35 mm léger et compact Objectif zoom Nikkor 38-90mm MACRO Mise au point automatique Flash incorporé <p>Incluant : étui, courroie, film et pile</p> <p>169,99\$</p>	<p>Nikon Lite Touch 120 ED Zoom</p> <ul style="list-style-type: none"> Appareil photo 35 mm compact Objectif zoom Nikkor 38-120mm MACRO Flash réducteur des yeux rouges Flash incorporé <p>Incluant : étui, courroie, film et pile</p> <p>279,99\$</p>	<p>L.L. Lozeau</p> <p>LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE</p> <p>(514) 274-6577 6224, St-Hubert</p> <p>www.lozeau.com Montréal, Québec</p> <p>Photos peuvent différer</p> <p>Valide jusqu'au 16 mai 2001</p>
---	---	--	---

DEMAIN DANS LA PRESSE

La cuisine libanaise

L'art de la fête, les Libanais connaissent bien et depuis longtemps. Alors que les royautés sumérienne, babylonienne et égyptienne maîtrisaient déjà l'art d'organiser des festins somptueux, l'Europe occidentale mangeait probablement encore de l'ours cru et rongeaient des os. Pour Ricardo Larrivé, notre chroniqueur gastronomique, cet art de la fête revient avec le printemps. Dès que la température le permet, il se fait un barbecue libanais. « La cuisine libanaise, c'est le soleil, la simplicité, les repas sans fin accompagnés de rosé bien frais. J'aime cette cuisine parce qu'elle est composée d'une multitude de plats, mezze, que l'on dépose sur la table au même moment et que l'on partage avec plaisir. Ils viennent combler notre envie de manger frais et léger avec l'arrivée des beaux jours », dit-il.



À lire demain dans le cahier Actuel.

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quofaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS03692) Champlain N. Y. 12199-1518

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **5-8-4** > À quatre chiffres : **8-1-4-6**

SUITES DE LA UNE

DORVAL

Suite de la page A1

des vols internationaux de Mirabel à Dorval, la firme Aéroports de Montréal a promis un essor important du trafic. Une jetée internationale devait être inaugurée dès 1999. Il n'en fut rien.

Air Canada, qui accapare 65 % du trafic à Dorval, n'assurera bientôt plus que trois liaisons internationales directes de Montréal (hormis les États-Unis) : Paris, Londres et Francfort. On comptera sur les 10 doigts les vols directs avec l'étranger, qui comprennent aussi Zurich (Swissair), Bruxelles (Sabena), Amsterdam (KLM), Athènes (Olympia), Prague (CSA Airlines), Bucarest (Taron) et Moscou (Aeroflot, avec escale à New York à l'aller ou au retour).

En juin, Air Canada mettra fin à la liaison Montréal-Rome, qu'elle assurait deux fois par semaine. Il n'y aura plus aucun vol direct avec l'Italie, malgré la présence d'une forte communauté d'origine italienne.

En décembre, le même transporteur a annulé le vol Montréal-Tel-Aviv, suivant ainsi l'exemple des lignes aériennes israéliennes El Al. « Nos avions arrivaient à Montréal à 6 h 30 du matin, et ne nous pouvions pas nous poser à Dorval sans des autorisations spéciales », a relaté Stanley Morais, du bureau d'El Al à Toronto.

Les lignes espagnoles Iberia, ainsi qu'Austrian Airlines, ont également fermé leurs bureaux de

Montréal. Depuis samedi, les lignes autrichiennes assurent une liaison Toronto-Vienne cinq fois par semaine.

Les Montréalais doivent donc se rendre à Toronto pour atteindre plusieurs destinations, ce qui augmente les frais. Par exemple, l'aller-retour Toronto-Tel-Aviv coûte 1299 \$ sur El Al, contre 1429 \$ depuis Montréal. « Les Montréalais peuvent venir à Toronto avec Air Canada », souligne M. Morais.

Air Canada vend en effet plus de billets Montréal-Toronto. Des critiques, comme le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, affirment depuis longtemps que le but principal du transfert des vols réguliers à Dorval était le suivant : servir les intérêts d'Air Canada.

Selon lui, Dorval est devenu le satellite de Toronto, plaque tournante d'Air Canada. Des investissements de près de cinq milliards sur 10 ans sont prévus à Toronto, alors que les travaux d'agrandissement piétinent à Dorval.

Laura Daley, directrice régionale de l'Airports Council International (ACI), a souligné que l'aéroport de Vancouver traversait un boom semblable à celui de Toronto.

La Presse a tenté en vain de parler à un porte-parole d'ADM, hier. Le classement de l'ACI, basé à Genève, peut être consulté sur le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : <http://www.airports.org>. Les statistiques datent du 26 mars.

KAHNAWAKE

Suite de la page A1

une série d'expropriations, ne pourra jamais diminuer et sera géré directement par la communauté, qui doit actuellement traiter avec le fédéral pour le moindre transfert de propriété.

L'entente-cadre prévoit par ailleurs qu'Ottawa soutiendra financièrement la communauté pour lui permettre d'assumer ses nouvelles responsabilités et que cet apport sera graduellement modulé à la baisse à mesure que les Mohawks verront leurs propres revenus augmenter. Actuellement, Ottawa transfère bon an mal an 30 millions au conseil de bande.

« L'objectif ultime est l'autosuffisance, mais nous sommes encore loin de là », a indiqué hier l'un des chefs du conseil de bande, Michael Delisle, qui participe activement aux pourparlers avec Ottawa.

Le négociateur en chef pour le ministère des Affaires indiennes, François L'Heureux, prévoit pour sa part que Kahnawake aura fait un « grand pas » vers l'autonomie financière d'ici 2010. Ses dirigeants devront se pencher d'ici là sur la possibilité de prélever des impôts, une mesure potentiellement explosive au sein d'une communauté qui en est traditionnellement exempte.

M. L'Heureux estime que l'entente-cadre constitue un sérieux pas en avant par rapport à la Loi sur les Indiens. « Kahnawake ne renonce à aucun de ses droits ancestraux et gagne pleine juridiction dans plusieurs domaines importants. Ce n'est pas un mauvais deal », indique-t-il.

Ottawa peut se réjouir pour sa part de libérer la communauté autochtone du « carcan sociologique »

imposé par la loi, note M. L'Heureux, qui insiste sur le fait que le gouvernement ne veut plus confiner les autochtones au rang de « pupilles ».

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Robert Nault, a d'ailleurs indiqué cette semaine qu'il entendait modifier la loi en question au cours des prochaines années pour donner plus de pouvoirs aux communautés. Ce processus, note le négociateur, se déroule cependant en parallèle avec les discussions en cours à Kahnawake, qui vont « beaucoup plus loin ».

L'entente-cadre, qui n'a par ailleurs « rien à voir » en matière de portée avec l'accord en vertu duquel Ottawa a cédé 1000 hectares de terres aux Mohawks de Kahnawake, devra être approuvée par le Parlement, note M. L'Heureux, qui croit que cette ultime étape pourra être franchie à l'automne 2002.

Elle doit au préalable recevoir l'appui de la communauté mohawk elle-même. M. Delisle a indiqué que le conseil de bande souhaitait dégager le plus large consensus possible et ne se contenterait pas d'un appui de « 50 % plus 1 ».

Il se dit cependant que la communauté comprendra l'intérêt de l'entente. « Nous allons devenir un troisième ordre de gouvernement qui ne relève ni d'Ottawa ni de Québec », pavoise le chef mohawk.

Le négociateur en chef d'Ottawa juge cette analyse un peu poussée même s'il convient que l'entente créera un précédent « très important » au pays.

Le modèle mis en vigueur à Kahnawake ne sera pas nécessairement transposable facilement à d'autres communautés, prévient-il. « Ce ne sont pas toutes les communautés autochtones qui ont le bassin de population et les institutions nécessaires pour faire un tel saut. Certaines n'en ont d'ailleurs tout simplement pas envie », dit M. L'Heureux.

Du côté de Québec, on réservait ses commentaires hier relativement à la teneur de l'entente-cadre conclue avec Ottawa. « Nous sommes en processus d'analyse et de positionnement », a indiqué Geneviève Masse, attachée politique au cabinet du ministre responsable des affaires autochtones, Guy Chevrette.

RÉSIDENCE

Suite de la page A1

un 3 et demi dans le Vieux-Québec. « Je vais le quitter avec nostalgie », a dit M. Landry qui avait déjà révélé son irritation quand il voyait une douzaine d'unifoliés depuis la fenêtre de son salon. « J'étais très bien où j'étais... mais j'assume mes fonctions. »

Il en coûtera 50 940 \$ par année en location aux contribuables québécois, une facture en partie payée par les 14 000 \$ par année venant de l'allocation de logement accordée par l'Assemblée nationale au premier ministre.

Le contrat entre la Caisse et la

Société immobilière du Québec prévoit aussi qu'une salle au 14^e étage sera prévue pour les réceptions. On paiera à la pièce 250 \$ pour chaque événement, pour un maximum de 80 réceptions par année.

Selon M. Landry, les coûts liés à la sécurité seront réduits au minimum. Déjà, son appartement est surveillé 24 heures sur 24. La nouvelle formule n'ajoutera donc pas de coûts. En outre, « garder un édifice en hauteur est beaucoup plus simple qu'une résidence unifamiliale. Il n'y a qu'à surveiller l'ascenseur », a-t-il expliqué.

COURONNE

Suite de la page A1

cher les études internes et externes sur la relativité salariale, et de se rassembler avec le gouvernement pour discuter. C'est une trêve de six mois.

Il a indiqué que son groupe était prêt à prendre tous les moyens pour faire reconnaître ses membres à leur juste valeur, et a signalé que la voie judiciaire n'était pas exclue.

« On trouve inconcevable qu'on puisse nous interdire la syndicalisation, le droit de grève, a-t-il dit, avant d'ajouter que les fonctions judiciaires des procureurs se rapprochent de celles des juges, et qu'ils visent à obtenir 90 % du salaire des juges. Soulignons que le leadership de M. Girard a été confirmé, et que son bureau de direction a reçu un vote de confiance à l'issue de l'assemblée d'hier.

BUSH

Suite de la page A1

égale. Le projet Bush brise ce cadre, d'autant plus qu'il prévoit des intercepteurs en mer et dans les airs aussi, avec des détecteurs dans l'espace.

« Plus de nations ont des armes nucléaires et encore plus aspirent à en avoir. Plusieurs ont des armes chimiques et biologiques. Certains maîtrisent déjà la technologie balistique pour lancer des armes de destruction massive sur de longues distances et à des vitesses incroyables, et certains de ces pays propagent ces technologies autour du monde », a déclaré Bush.

Il a nommé seulement l'Irak. Mais sa liste, selon son entourage, comprend l'Iran, la Corée du Nord, le Pakistan et la Libye. « À l'instar de Saddam Hussein, certains des tyrans d'aujourd'hui sont dévorés par une haine implacable des États-Unis », a-t-il dit, ajoutant : « Ils détestent nos amis, nos valeurs, la liberté individuelle et la démocratie ; dans un tel monde, la dissuasion de type guerre froide ne peut plus préserver la paix. »

Pour rassurer la Russie — dont il a dit dans son discours : « Nous ne sommes pas et ne devons pas être des adversaires stratégiques », Bush a proposé de négocier un nouveau cadre pour remplacer le traité ABM. Il s'est aussi engagé à « agir rapidement pour réduire l'arsenal nucléaire » américain.

Les États-Unis ont quelque 7200 armes nucléaires, qu'ils doivent ramener à 3500 en vertu du traité Start-II.

Bush a aussi téléphoné hier ma-

tin au président russe Vladimir Poutine. Selon un communiqué du Kremlin, Bush a assuré Poutine qu'il n'agirait pas de manière unilatérale par rapport à la stabilité stratégique. Poutine a déclaré qu'il continuera à réduire l'arsenal nucléaire russe et à riposter aux nouvelles menaces « sans violer la structure des traités de désarmement des 30 dernières années ».

La Russie convient que l'émergence d'États « incontrôlables » peut poser une menace à la sécurité, mais estime que le remède proposé par Bush est pire que le mal. Et elle redoute que Bush veuille en fait établir « la suprématie militaire mondiale des États-Unis ».

La veille, Bush avait téléphoné au président français Jacques Chirac, au chancelier allemand Gerhard Schröder et aux premiers ministres canadien Jean Chrétien et britannique Tony Blair, qui redoutent que le projet de défense antimissile n'accroisse la tension avec la Russie et la Chine, notamment.

« Nous comprenons que la menace a changé de nature et nous sympathisons avec les préoccupations de l'administration Bush », a déclaré hier un porte-parole du premier ministre britannique.

Quant à Jean Chrétien, il a indiqué hier qu'il avait réitéré son inquiétude face au projet antimissile de Bush et qu'il avait demandé à en savoir plus avant de prendre une décision finale.

Bush consultera de nouveau les alliés le mois prochain lors d'un

sommet de l'OTAN à Bruxelles et un sommet É.-U.-UE à Göteborg. Mais dès la semaine prochaine, il enverra des missions dans plusieurs pays pour expliquer son projet antimissile.

Bush n'a pas parlé de la Chine ou à la Chine. Or, Pékin, qui ne dénie qu'une vingtaine d'armes nucléaires, voit le nouveau projet stratégique des États-Unis comme une tentative de défendre Taïwan, « province égarée » que la Chine veut récupérer.

La Chine et la Russie ont diffusé samedi une déclaration commune avertissant les États-Unis que le projet « aurait des conséquences imprévisibles pour la paix et la sécurité et déclencherait une ronde de prolifération nucléaire et balistique » — encore plus coûteuse pour leurs fragiles économies.

Une nouvelle « guerre des étoiles » qui relancerait la course aux armements serait « une politique désastreuse », a mis en garde hier le démocrate Joseph Biden, membre de la Commission des affaires étrangères du Sénat. « Une bien plus grande menace serait une bombe nucléaire placée dans un navire et qui serait détonée à New York ou San Francisco », a-t-il estimé.

Les démocrates estiment que le projet de Bush va coûter entre 28 et 50 milliards US au cours des dix prochaines années. Le Pentagone ne veut pas que l'argent soit prélevé sur son budget et propose qu'il vienne plutôt du surplus budgétaire, estimé à 281 milliards US pour l'exercice en cours.

Maison Claude-Bilodeau Précision

Le numéro de téléphone publié en page A3, hier, concernant la Maison Claude-Bilodeau pour joueurs compulsifs de Sainte-Marie-de-Beauce n'était pas le bon. Pour joindre les responsables de cet organisme, il faut composer le 1-877-387-7071. Nos excuses.

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **La Presse**

MONTOIT



ACTUALITÉS

| SOMMET DES AMÉRIQUES |

Ménard juge injustifiée une enquête publique

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Maintenant saisi des premières plaintes contre des policiers affectés à la sécurité du Sommet des Amériques, le commissaire à la déontologie policière, Paul Monty, a entrepris son travail d'enquête. Mais il n'est pas question d'une enquête publique spéciale, a tranché hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

« À mon avis, les informations qu'on a actuellement, les plaintes, il n'y a rien là qui justifierait le coût, le temps d'une enquête publique », juge M. Ménard, en dépit de la recommandation en ce sens d'un des cinq juristes de son comité d'observateurs, le juge à la retraite Marc Brière, et de groupes comme la Fédération des femmes ou de la CSN.

« Une enquête publique, c'est l'arme ultime d'un gouvernement, dit Serge Ménard. Dans ce cas-ci, je

pense que ce que nous avons est amplement suffisant pour faire toute la lumière. »

Dans le cas des balles de plastique, dont l'utilisation a été critiquée dans le rapport des observateurs, le ministre envisage plutôt de confier à l'École nationale de police de Nicolet le mandat d'étudier les circonstances dans lesquelles les fusils à balles de plastique Arwen 37 peuvent être utilisés, compte tenu de leur dangerosité. C'était la première fois au Québec, pendant le sommet, qu'ils servaient lors de manifestations.

« C'est le moyen le moins violent qu'ils ont pu trouver pour atteindre un manifestant qui se préparait à faire un geste dangereux, justifie M. Ménard. C'est évident que si on en trouvait d'autres, ce serait ceux-là qu'on utiliserait. » Mais ce n'est pas de sitôt que le Québec verra se reproduire de telles circonstances « exceptionnelles », croit le ministre.

Les plaignants lors des manifestations du sommet devront pour leur part s'en remettre aux instances déontologiques habituelles, qui pourront compter sur tous les enregistrements vidéo réalisés pendant les événements, assure M. Ménard.

« Plusieurs caméras étaient placées au sommet des édifices de façon à filmer les comportements policiers. S'ils nous donnent avec assez de précision le lieu où ça s'est produit et le moment, le commissaire à la déontologie policière pourra examiner les faits et obtenir les explications de ceux qui sont concernés et prendre une décision. » Il n'est pas question de saisies de matériel journalistique, selon M. Ménard.

Avant de tirer des balles de plastique, les policiers avaient des instructions formelles : « D'abord de ne pas viser la tête, mais aussi de ne les utiliser qu'à l'égard de manifestants qui s'approprient à

poser des gestes dangereux ». « Les balles de plastique étaient là pour empêcher que dans certaines circonstances, les policiers n'aient, de toute nécessité, recours à leur arme à feu », insiste le ministre. (Contrairement aux policiers de la GRC, les policiers de la SQ affectés aux groupes antiémeutes portent aussi leur arme de service.) Si dans certains cas ces instructions n'ont pas été suivies, des mesures disciplinaires seront prises, dit Serge Ménard.

Sans pouvoir en préciser le nombre, le commissaire à la déontologie policière, Paul Monty, a pour sa part confirmé hier que les premières plaintes de membres du public contre des policiers dans le cadre du Sommet des Amériques avaient été déposées. Il a donc fait ses premières démarches pour obtenir les bandes tournées pendant les événements. Le commissaire doit déterminer si les plaintes justifient la

citation des policiers devant le Comité de déontologie policière.

L'autorité du commissaire sur les actes faits par la GRC demeure cependant douteuse. « C'est une question juridique que j'aurai à me poser dans le temps », dit M^e Monty, en soulignant que tout dépend du statut des agents de la GRC. S'ils sont considérés comme des « constables spéciaux », la commission aurait théoriquement autorité sur eux. Sinon, la question relèvera plutôt de la Commission des plaintes du public contre la GRC, présidée par M^e Shirley Heafey.

cyberpresse.ca Vous pouvez consulter le rapport intégral des observateurs du gouvernement à partir de notre section spéciale, à www.cyberpresse.ca/sommet

Landry ouvert à un débat de société sur le jeu pathologique

DENIS LESSARD et ANDRÉ DUCHESNE

Le premier ministre Bernard Landry s'est dit en faveur hier d'un « vaste débat de société » sur le problème du jeu pathologique au Québec, ajoutant que jamais le gouvernement Lévesque n'avait approuvé l'idée d'implanter des casinos dans la province.

« Jamais le gouvernement de René Lévesque n'avait même envisagé d'approuver qu'il y ait des casinos au Québec. Je ne dis pas qu'on avait tort ou raison, mais on l'avait vu venir, le problème de société. Maintenant, il faut y faire face le mieux possible », a-t-il déclaré en soirée, avant le début de la réunion hebdomadaire du caucus de ses députés.

Ces observations font suite au suicide d'un homme de 46 ans dans un des stationnements du Casino de Montréal dans la nuit de samedi. Ce décès s'ajoute aux nombreux autres à la suite de gestes désespérés commis par des joueurs compulsifs et répertoriés par le bureau du coroner du Québec.

Par « vaste débat », M. Landry voulait d'abord parler de l'espace accordé dans les médias sur cette question. « Mais si l'Assemblée nationale veut jouer un rôle plus important (par une commission parlementaire), pourquoi pas », a-t-il ajouté.

Pour M. Landry, le jeu pathologique « est un problème sérieux dont le Québec n'a pas le monopole ». Il ajoute que si on joue moins ici qu'ailleurs, le problème ne doit pas être banalisé. « Dès qu'il y a mort d'homme, par accident du travail, par la drogue ou par un autre fléau de la condition humaine, il faut examiner ce qu'on peut faire », a-t-il conclu.

Brigade Hibou

De son côté, Loto-Québec a affirmé hier avoir aboli sa brigade Hibou dans le but d'élargir à tout son personnel de la sécurité la surveillance des joueurs ayant signé un formulaire d'auto-exclusion. La société d'État reconnaît toutefois que les résultats ne se feront sentir qu'à moyen terme.

« Au lieu d'avoir une escouade vouée exclusivement à ce travail, nous avons opté pour l'élargissement de la tâche à nos 300 employés de la sécurité. Ils recevront une formation en conséquence. Cela améliorera le repérage des joueurs s'étant auto-exclus », a déclaré hier Béatrice Pepper, directrice corporative des relations publiques à Loto-Québec.

Après quatre ans d'existence, la brigade Hibou a été abolie en décembre dernier. Sous celle-ci, les employés ont enregistré jusqu'à 800 expulsions par mois. En mars,

avec la nouvelle méthode, 480 cas d'expulsions ont été compilés.

Tout en communiquant ces chiffres, M^{me} Pepper plaide pour un rodage du système. « À moyen terme, ce sera beaucoup plus efficace et rapide. »

D'autant plus, ajoute-t-elle, que les employés ont de nouveaux outils à leur disposition, tel l'informatisation (avec photos) des joueurs ayant signé un formulaire d'auto-exclusion. Les agents de sécurité pourront même visionner ces photos défilant en permanence sur des terminaux installés dans... leur salle de repos !

À Québec, la ministre des Finances, Pauline Marois, responsable de Loto-Québec, demande la même indulgence au syndicat avant de porter un jugement définitif sur la nouvelle stratégie. « La véritable évaluation va se faire dans quelques mois où l'on va pouvoir dire, par rapport à ce qui se faisait dans le passé, si ça fonctionne bien. Actuellement, ce serait incorrect et injuste d'évaluer sur deux ou trois mois », a-t-elle déclaré hier.

Béatrice Pepper précise que ce sont d'abord les 104 employés permanents de la sécurité qui recevront une formation individuelle d'un mois en compagnie d'un instructeur. Suivront les employés temporaires (environ 200).

En tout temps, 14 agents de sécurité sont affectés à la patrouille à l'intérieur du Casino de Montréal, nombre auquel on doit ajouter les agents travaillant aux caméras, aux tables, etc.

Des heures en moins

Hier, le président du syndicat, Yves Veillette, n'a pas dérogé d'un pouce à ce qu'il déclarait lundi. Il en a même rajouté, affirmant que l'administration du Casino avait clairement fait savoir qu'elle abolissait la brigade Hibou pour des raisons budgétaires.

Il a aussi soutenu que l'employeur a dernièrement supprimé environ 800 heures par semaine dans les postes d'employés du service à la clientèle, du département des machines à sous et dans le comptage de l'argent. Des propos que rejette catégoriquement la porte-parole de Loto-Québec. « Il n'y a eu aucune compression d'heures de travail », assure-t-elle.

Les deux parties ne s'entendent pas non plus sur le nombre d'employés qui faisaient partie de la brigade ; le syndicat parle de 12 personnes alors que l'employeur affirme qu'ils étaient huit.

Les employés des casinos de Hull et de Charlevoix n'ont pas de brigade Hibou et sont inscrits au programme élargi de surveillance depuis l'ouverture des deux établissements.

Les commerçants dénoncent la baisse de la commission pour les vidéopokers

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

LA FÉDÉRATION canadienne de l'entreprise indépendante, qui représente de nombreux restaurants, bars et petits hôtels, dénonce la baisse de la commission versée par Loto-Québec aux commerçants qui exploitent des appareils de loterie vidéo.

Depuis hier, Loto-Québec a diminué de 30 à 26 % le taux de la commission versée aux détenteurs de licence d'exploitation d'appareils de loterie vidéo.

La mesure doit en théorie rapporter 50

millions de dollars par an, dont une partie serait consacrée à des programmes d'aide aux joueurs compulsifs.

Au cours d'un entretien téléphonique, la vice-présidente par intérim de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Sylvie Ratté, a dénoncé la mesure, annoncée « de façon cavalière » aux commerçants qui avaient un contrat avec Loto-Québec et qui ont eu plus ou moins le choix, selon elle.

« Avec une marge de manoeuvre de l'ordre de 5 milliards de dollars, on comprend mal que le gouvernement ait senti le besoin de fouiller dans les poches des commerçants

pour financer la majorité des sommes allouées à ces programmes », commentait M^{me} Ratté, qui est aussi économiste.

M^{me} Ratté ne remet pas en question la valeur de ces programmes d'aide aux joueurs compulsifs, mais croit qu'une telle initiative devrait plutôt relever « de la mission sociale de l'État ».

La réduction de la commission aurait pu, au moins, être étalée sur plusieurs mois, afin de permettre aux commerçants de parer à ce manque à gagner, a opiné M^{me} Ratté. « Le délai est trop court. »

Elle affirme que des commerçants avaient même réalisé des investissements dans leur

établissement, tenant pour acquis ces revenus de Loto-Québec. « Ils ont planifié leurs finances en escomptant ces revenus. »

Elle estime à environ 10 000 \$ le manque à gagner pour un petit commerçant membre de sa fédération, plus pour certains, moins pour d'autres.

M^{me} Ratté fait valoir que dans ce secteur d'activités, « la marge de profit est très faible ». Elle l'évalue à environ 2 % pour plusieurs PME de la restauration et de l'hébergement.

La FCEI représente plus de 20 000 PME au Québec, dont 1500 dans le secteur de l'hôtellerie, des bars, auberges et restaurants.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

L'été en mai

Avec un soleil de plomb et une chaleur estivale, les conditions étaient idéales hier pour sortir le nez dehors ou s'élancer en patins à roulettes sur les pistes, comme ce jeune homme dans le Vieux-Port de Montréal. Comme pour souligner la fête du 1^{er} Mai, le mercure a même pulvérisé des records en franchissant la barre des 28,3 degrés, alors que l'ancien record de 27,2 avait été établi en 1970. Aujourd'hui, si les nuages se dispersent rapidement en matinée, un autre record de température pourrait être battu : on annonce 27, alors que le record est de 26,3.

Mission accomplie : Endeavour se pose en Californie

Associated Press

BASE AÉRIENNE D'EDWARDS, Californie — La navette spatiale américaine *Endeavour*, avec sept hommes à bord, s'est posée hier en Californie, au terme d'une difficile mission de 12 jours qui a servi à fixer un nouveau bras robotisé à la Station spatiale internationale (SSI).

Endeavour a atterri à 9h10, sur la base aérienne d'Edwards. « Bienvenue de retour d'une mission extrêmement réussie », a déclaré aux astronautes l'un des membres de la mission de contrôle, dès que la navette eut touché terre. Le commandant d'*Endeavour*, Kent Rominger, a répliqué : « C'est super d'être de retour. »

La navette aurait dû atterrir à Cap Canaveral, en Floride, mais les mauvaises conditions météorologiques (pluie et vent) ont fait changer les plans, au grand dam des membres de l'équipage, qui étaient attendus par leurs proches à Cap Canaveral. Il y a trois mois, la navette *Atlantis*, de retour d'une mission auprès de la SSI, avait déjà été déviée sur la base d'Edwards en raison de mauvais temps affectant la Floride.

Endeavour était partie le 19 avril pour

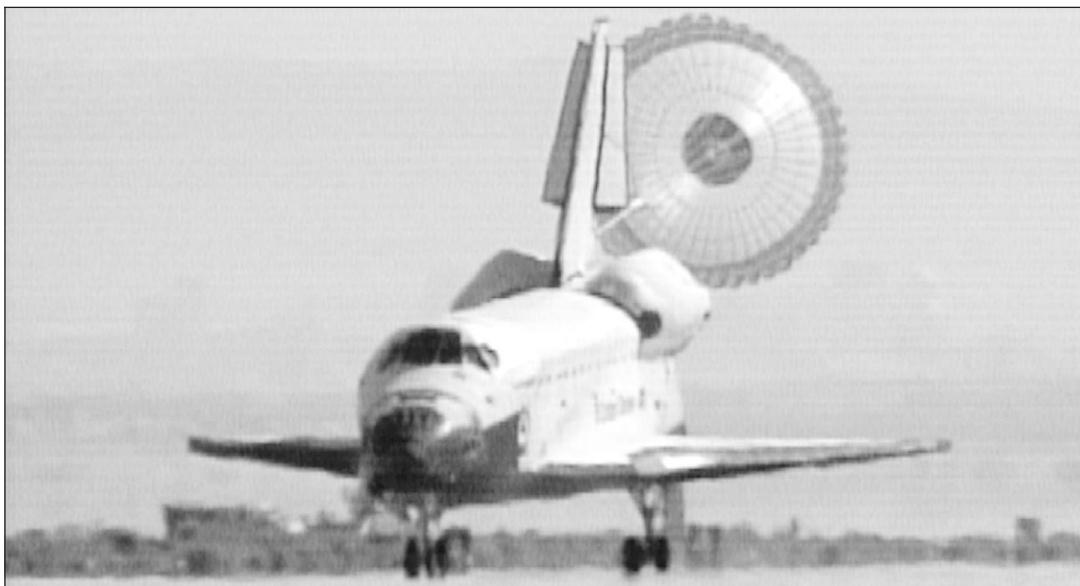


PHOTO REUTERS

La navette *Endeavour* atterrit à la base aérienne d'Edwards, en Californie, au terme d'une mission de douze jours.

installer et brancher le bras robotisé à la Station spatiale internationale. Après que l'équipage eut mené à bien ces deux tâches, une série de pannes informatiques a retardé

les tests du bras jusqu'à samedi, obligeant la navette à rester amarrée à la SSI un jour de plus que prévu. Plus de 500 contrôleurs de vol et ingénieurs de la mission de contrôle

ont travaillé jour et nuit pour réparer les systèmes informatiques.

Le bras robotisé de fabrication canadienne sera l'instrument de constructeur hautement technologique de la SSI, puisqu'il sera chargé d'ajouter des pièces au complexe haut de 402 km durant les 15 à 20 prochaines années.

« Nous avons accompli une tâche difficile et nous avons réussi à 100 % grâce à la quantité de travail accomplie en amont et à l'extraordinaire quantité de travail réalisée au sol », a souligné l'astronaute canadien Chris Hadfield, qui a installé le bras robotisé lors de deux sorties dans l'espace avec l'Américain Scott Parazynski.

Endeavour s'est désamarrée dimanche, cédant la place au vaisseau spatial russe *Soyouz*, qui va servir de vaisseau de sauvetage à la SSI.

Les deux cosmonautes russes et le premier « touriste » de l'espace, le milliardaire californien Dennis Tito, retourneront sur Terre à bord d'un modèle *Soyouz* plus ancien, déjà arri-
rimé à la Station spatiale internationale.

cyberpresse.ca Tous les détails de la mission d'*Endeavour* sont disponibles à l'adresse www.cyberpresse.ca/endeavour

Dennis Tito toujours enthousiaste

Agence France-Presse

MOSCOU — Le touriste spatial Dennis Tito a manifesté hier un grand enthousiasme pour son aventure extraordinaire, racontant ses impressions pendant une séance de liaison de dix minutes avec le centre de contrôle des vols russe, a rapporté la télévision russe TV-6.

« Une fois en orbite, c'était tout simplement incroyable de voir la Terre d'en haut, et le ciel noir. Je me suis senti étonnamment bien (...) Cela va bien au delà de tout ce que j'ai pu rêver », a déclaré l'homme d'affaires.

Il a reconnu avoir éprouvé quelques problèmes d'estomac, après avoir bu du jus de fruit et mangé des fruits secs. Il les a combattus efficacement avec des médicaments que lui ont donnés ses compagnons russes.

Seul ses avocat et des journalistes de plusieurs chaînes de télévision, dont CNN et NBC, ont assisté à la séance de liaison, les proches de Tito ayant déjà regagné les États-Unis.

Ils ont appris que le « touriste de l'espace » allait visiter la partie américaine de la SSI, « la NASA ayant finalement levé toutes les restrictions », selon TV-6.

L'organisme spatial, qui s'était opposé au

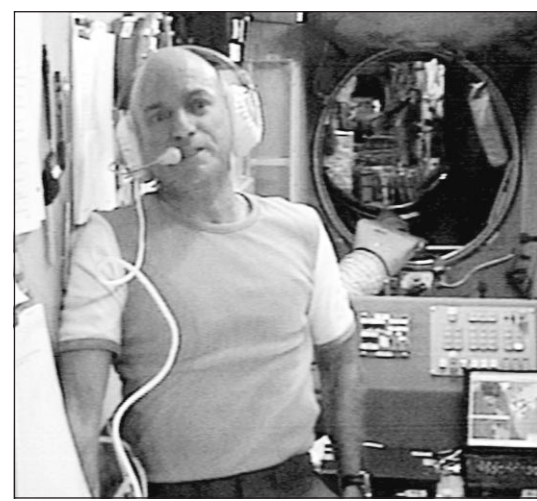


PHOTO REUTERS

Le milliardaire américain Dennis Tito dans la Station spatiale internationale.

vol de M. Tito, estimant que, dépourvu d'une formation appropriée, il pouvait représenter un risque pour la sécurité de la station, avait décidé qu'il ne pourrait entrer dans la partie américaine de la SSI qu'accompagné d'un astronaute.

Un trou noir qui tourne sur lui-même

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un astronome de l'agence spatiale américaine (NASA) a découvert un trou noir en train d'avalir une étoile voisine et qui tourne sur lui-même à la manière d'une toupie, à 27 000 tours par minute, déformant l'espace-temps à sa proximité, a annoncé mardi la NASA.

Ces observations, présentées au congrès de l'American Physical Society, à Washington, ont été effectuées sur le trou noir, baptisé GRO J1655-40 et situé à 10 000 années-lumière de la Terre, à l'aide du satellite *Ross X-Ray Timing Explorer*, lancé en 1995.

« Presque tous les objets célestes tournent, que ce soit les planètes, les étoiles et les galaxies », explique l'auteur de cette découverte, Tod Strohmayer, du Centre spatial de

Goddard de la NASA, situé à Greenbelt (Maryland).

« Avec les trous noirs, c'est plus difficile de les apercevoir directement en train de tourner parce qu'ils n'ont pas de surface solide que l'on peut voir tourner. On peut, en revanche, voir la lumière émise par la matière qui est aspirée dans le trou noir. La matière oscille, comme si elle était fouettée de façon frénétique, avant de disparaître dans le trou noir », ajoute-t-il.

Le chercheur a pu établir que ce trou noir de type microquasar, d'une masse d'environ sept fois celle de notre Soleil, tournait sur lui-même à la vitesse de 27 000 tours par minute en émettant des « éclairs » de rayons X, appelées oscillations quasi périodiques (QPO), à la fréquence de 450 Hz.

Du 28 avril au 8 mai

PLUS VOUS ACHETEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ

Des milliers d'articles à travers le magasin en solde!

Achetez 1 Obtenez 2 GRATUITEMENT!

Achetez-en 1, Obtenez-en 1 GRATUITEMENT!

Achetez-en 1, obtenez-en 1 A 1/2 PRIX!

* Au prix régulier
** De valeur égale ou moindre

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN & LITERIE,
TISSUS POUR Rideaux, TISSUS POUR VÊTEMENTS,
ACCESSOIRES DE COUTURE & D'ARTISANAT,
ACCESSOIRES POUR Rideaux ET STORES

BouClair

Magasinez en ligne 24 h
www.bouclair.com

LE SUPERMAGASIN DE TISSUS ET DE DÉCORATION

71 magasins pour mieux vous servir!

ANJOU • 7250, boul. Des Rivières (514) 355-4858	ARLBER • 375, chemin Aylmer (819) 483-5982	BASELINE • 2464 Baseline Road (416) 328-9700	BEAUPORT • 3315, rue du Carrefour (416) 461-5245	BELEN • 538, boul. St-Winifred (509) 464-6514	BELVEAIRE • 429, Belveaire (514) 422-0484	BOUCHERVILLE • 1001, boul. Montarville (505) 319-3300	CENTRE LAVAIL • 1609 Le Cabotier (418) 549-3535	CHICOUTIMI • 376, boul. Saguenay (418) 246-2982	DRUMMONDVILLE • 406, boul. St-Joseph (514) 654-7888	FAUBOURG DE L'É • 101 Cardinal, Légar (514) 483-4111	GALLIES DE LA CAPITALE (514) 381-2417	GATINEAU • 46, boul. Genib (819) 342-3447	GLOUCESTER (Centre des autobus) (514) 355-4858	GRANDY • 14, Grandy Sud (416) 483-5982	GREENFIELD PARK • 3704, boul. Taché (416) 461-5245	HULL • 394, boul. St-Joseph (509) 464-6514	JEAN-TALON • 4125 Jean-Talon (514) 422-0484	JOLLETTE • 1075, boul. Ferrière (418) 549-3535	JONQUIÈRE • 2477, boul. St-François (418) 549-3535	KANATA • 700 Explores Road (416) 365-7377	LASALLE • 2101, Dollard (418) 654-7888	LAVAIL • 1778, boul. Des Lauerendès (416) 483-4111	LEVIS • 95, route Kennedy (505) 478-2078	LONGUEUIL • 1401, Ch. Chambly (418) 428-4268	MASCOUÏCHE • 125, route Masson (819) 342-3447	NEUFCHÂTEL • 400, boul. De l'Énergie (418) 342-3447	ORLÉANS • 110 Place Orléans (418) 376-3177	PLACE HENRI-BOURASSA (1277) 361-1277	PLACE LAURIER et LAURIER DÉCOR (416) 464-6515	PLACE MTL TRUST • 1500 McGill College (514) 725-9175	PLACE ROSEMÈRE • 401, boul. Labelle (416) 342-3447	REPENTIGNY • 85 Bross (418) 598-8990	RIMOUSKI • 36, route Industrielle (416) 365-7377	RIVIERE DU LOUP • 274, Hôpital de Vile (505) 462-3120	SHAWINGAN • 3103, boul. Argyle (418) 833-4210	SHERBROOKE • 3180 Portland (418) 483-3328	ST-BASILE • 501, boul. Des Promenades (418) 474-8277	ST-CONSTANT • 400, route 132 (418) 727-1055	ST-DOROTHÉE • 510, Ave. Chénouady G. (418) 943-9338	ST-EUSTACHE • 343, Arthur-Laurier (418) 834-5357	STE-FOY • 990 De Booyergue (514) 327-1113	ST-HYACINTHE • 2265 Casavant O. (450) 774-4294	ST-JEAN • 100, boul. St-Joseph (450) 388-1445	ST-JÉRÔME • 900, boul. Giguère (450) 549-0841	ST-ROMULD • 990, boul. De St-Germain (418) 639-8866	TROIS-RIVIÈRES • 3550, boul. Des Forges (819) 376-8655	TROIS-RIVIÈRES Ouest (450) 454-2479	TROIS-RIVIÈRES (418) 681-8444	VANIER • 345 Soumaine (418) 370-7177	VICTORIAVILLE • 1111 Jorvis E. (819) 357-3007
---	--	--	--	---	---	---	---	---	---	--	---------------------------------------	---	--	--	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	---	---	--	--------------------------------------	---	--	--	--------------------------------------	--	---	---	---	--	---	---	--	---	--	---	---	---	--	-------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------	---

1 800 BouClair

Le magasin de Gloucester, 1980 Ogilvie Road (Ottawa), est un Centre des autobus. La sélection peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce. En cas d'erreur lors de l'impression, l'unité (article) sera (ont) vendue (s) au bon prix. Les articles peuvent différer des prix et le choix peut varier d'un magasin à l'autre. Veuillez vous en tenir au meilleur choix. Tous nos magasins ont des stocks de limiter les quantités. Tous les prix de vente s'appliquent à la marchandise en inventaire au moment de votre commande sur mesure et au Service à Domicile. Merci de nos détaillants.



À louer : un coffre-fort de 2300 litres.

► LA CLASSE M. À PARTIR DE 48 600 \$*
L'étude la plus complète en matière de valeur automobile et de coûts de possession (prix, dépréciation, financement, entretien et autres) a récemment été rendue publique. *IntelliChoice Complete Car Cost Guide* a nommé la ML320 2001

la « Meilleure valeur hors tout » de l'année dans la catégorie des utilitaires sport de taille intermédiaire!
► Pour protéger ce que vous avez de plus cher au monde, rien ne vaut la Classe M.

Elle a subi 28 essais de collision. Elle est dotée de trois systèmes de contrôle de traction. Et l'*Insurance Institute for Highway Safety* l'a nommée « Meilleur choix » suite à des tests de collision. En outre, elle est dotée d'un vaste espace utilitaire, ce qui la rend très pratique.

► La Classe M constitue clairement un excellent placement automobile. Et son taux de location-bail la rend encore plus attrayante que jamais. Mais il s'agit là d'une offre de durée limitée, alors ne manquez pas cette occasion unique! Pour l'adresse du concessionnaire le

plus proche, faites le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca.



Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédiit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 24 mois à faible kilométrage pour une ML320 Éléance 2001 avec verre teinté en option, valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 6,5 % et coût d'acquisition de 55 210 \$. transport non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 9 000 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 629 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 24 versements égaux de 629 \$, plus taxes, représentant un total de 15 096 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 36 000 kilomètres, au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 36 430,50 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire *P.D.S.F. de la ML320 Classique 2001. *Suite au test de collision frontale asymétrique effectué par l'Insurance Institute for Highway Safety. **Catégorie des utilitaires sport intermédiaires de plus de 27 500 \$ (U.S.), selon l'IntelliChoice Complete Car Cost Guide 2001. © Mercedes-Benz Canada Inc., 2001, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler

CANOË contraint de reprendre sept employés

Le commissaire du travail croit que Quebecor cherchait à viser les membres du syndicat

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le commissaire du travail, M^e Alain Turcotte, vient d'ordonner au portail CANOË, une division de Quebecor Nouveaux Médias (QNM) de réintégrer sept employés qui avaient été licenciés aux mois de juillet et août 2000 après avoir signé des cartes d'adhésion à un syndicat CSN.

Dans une première décision relative à six employés qui avaient tous été licenciés le 15 août, le commissaire Turcotte a reconnu

que l'employeur avait bel et bien entrepris une réorganisation majeure, au moment où le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal déposait le 9 juillet 2000 une requête en accréditation pour représenter les salariés du portail CANOË. Cette société avait décidé de retrancher 20 postes à Montréal et 45 ailleurs au Canada.

C'est dans le choix des gens mis à pied que le commissaire croit qu'il y a eu présomption selon laquelle on cherchait à viser les membres du syndicat. Selon le procureur des plaignants, M^e Mario Évangéliste, il n'existait aucun critère de sélection au sein de la compagnie pour procéder au licenciement. « Les plus anciens et les plus

impliqués dans le processus de syndicalisation ont été retenus et l'employeur n'a pas été en mesure de présenter une preuve valable pour établir qu'il avait conservé les meilleurs », affirme-t-il.

Dans un autre cas de congédiement pour motif disciplinaire, le commissaire soutient que le plaignant Jean-François Roy a été licencié à cause d'un incident secondaire survenu avec un supérieur, ce qui lui est apparu nettement exagéré.

La preuve a démontré que Jean-François Roy avait signé une carte d'adhésion au syndicat le 5 juillet et qu'il fut congédié le lendemain par l'employeur.

Le commissaire a ordonné que les sept employés soient réintégrés

avant le 8 mai prochain et qu'ils soient indemnisés pour les salaires et les avantages sociaux dont ils ont été privés depuis leur licenciement.

Trois autres cas à évaluer

Vendredi prochain, le commissaire du travail doit poursuivre les auditions relativement à trois autres intégrateurs Web du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec* qui avaient également été licenciés après la décision de Quebecor de fermer les sites Web de ces journaux. M^e Évangéliste s'attend à une décision du commissaire au cours du mois de juin.

Le président du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, Martin Leclerc, a si-

gnalé qu'il devra rencontrer les représentants de l'employeur afin de voir comment il entend réintégrer les employés licenciés.

Au moment du dépôt de l'accréditation, 26 employés de CANOË sur 30 avaient adhéré au syndicat. Par la suite 15 employés ont été licenciés le 15 août 2000. Depuis ce temps, CANOË a fait de nouvelles embauches de sorte que son effectif atteint maintenant 25 employés, mais le portail a été fusionné avec la société Netgraphe qui gère un autre portail, Infini de TVA.

Selon Martin Leclerc, certaines rumeurs laissent entendre que CANOË mettrait à pied autant d'employés qu'il doit en réintégrer.

Aucun porte-parole de Quebecor n'a voulu commenter la situation hier.

Encore des bris de confidentialité à Revenu Québec

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Un total de 58 fonctionnaires du ministère du Revenu ont été sanctionnés l'an dernier pour des manquements à la confidentialité.

Huit ont été congédiés, dont un pendant sa période d'essai, 21 ont été suspendus momentanément de leurs fonctions et 29 ont reçu un avertissement ou une réprimande, a confirmé hier le ministre québécois du Revenu, Guy Julien.

Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 1999, où 31 fonctionnaires du fisc avaient été sanctionnés.

Depuis le 1^{er} janvier, il y a eu deux congédiements, dont celui d'une taupe que le ministère a cru infiltrée par le monde des motards.

Le ministre Julien a expliqué qu'il s'agit de « cas isolés », soit des fonctionnaires qui ont consulté le dossier d'un tiers à des fins personnelles ou qui ont divulgué des informations à des proches. Les cas ont pu se produire par exemple dans des histoires de divorce ou de séparation, où des gens ont pu chercher à savoir si un ex-conjoint avait des revenus cachés.

« Les gens n'ont même pas le droit de consulter leur propre dossier fiscal et en matière de confidentialité, c'est la tolérance zéro », a dit M. Julien.



Photothèque, La Presse ©

Le ministre québécois du Revenu, Guy Julien : « Les gens n'ont même pas le droit de consulter leur propre dossier fiscal et en matière de confidentialité, c'est la tolérance zéro. »

Les coupables ont été identifiés grâce à la « journalisation » informatisée des renseignements. Chaque vérificateur du ministère du Revenu a un « profil » de travail quotidien, et si ce fonctionnaire effectue des recherches en dehors de son cadre normal de travail, il est immédiatement identifié et doit s'expliquer.

Le ministre Julien a rappelé que le ministère traite 2,5 millions de transactions électroniques par jour, répond à six millions d'appels téléphoniques par an et embauche 10 000 employés en période de pointe.

Mais ces explications n'ont pas eu l'heur de satisfaire la porte-parole de l'opposition, Diane Leblanc, députée libérale de Beauce-Sud.

La députée a réclamé que des sanctions plus sévères soient appliquées afin de dissuader les fonctionnaires qui pourraient avoir des tentations de briser la confidentialité.

M^{me} Leblanc a de plus exigé que tout nouveau fonctionnaire fasse l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec avant embauche.

La députée de Beauce-Sud a rappelé la liste des fuites qui sont survenues depuis quelques années au ministère du Revenu : deux enquêtes de la Sûreté du Québec qui ont amené huit congédiements pour vente de renseignements confidentiels, transmission de renseignements personnels touchant un député fédéral du Québec, qui a donné lieu à une commission d'enquête présidée par le juge Jean Moisan, démission de l'ex-ministre du Revenu Rita Dionne-Marsolais.

M^{me} Leblanc a conclu à « l'incompétence du gouvernement à traiter de la protection des renseignements personnels ».

FERMETURE D'UNE MINE DE TALC

L'Institut de l'amiante est sceptique

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne



Photothèque, La Presse ©

L'INSTITUT de l'amiante trouve ridicule l'annonce de la fermeture d'une mine de talc à Saint-Pierre-de-Broughton, supposément parce que de l'amiante chrysotile y aurait été décelé dans un gisement.

Luzenac of America, une filiale de la multinationale d'origine britannique Rio Tinto, a annoncé il y a quelques jours qu'elle fermerait sa mine de talc de Saint-Pierre-de-Broughton, située près de Thetford-Mines, entraînant ainsi une vingtaine de pertes d'emplois. Elle a justifié cette fermeture par la découverte d'une petite quantité d'amiante chrysotile dans le gisement. L'entreprise se targue d'avoir une politique « sans amiante » pour tous ses produits.

Au cours d'un entretien téléphonique, le directeur de l'Institut de l'amiante, Denis Hamel, s'est carrément demandé si la compagnie ne se moquait pas des gens en justifiant ainsi sa fermeture d'une mine de talc.

« Ce qu'on dénonce, c'est d'avoir dit « à cause de l'amiante, on ferme ». Ça ne tient pas debout. C'est un peu rire du monde que de dire ça », a lancé M. Hamel.

Ces deux produits auraient des origines similaires, expliquait M. Hamel, qui s'en est enquis auprès de géologues. « Les spécialistes confirment que ces deux minéraux proviennent de formations géologi-

ques similaires. Plusieurs sites d'exploitation de talc, pour ne pas dire la plupart, contiennent également du chrysotile », arguait M. Hamel.

« Les autres mines de talc du groupe Luzenac contiennent très probablement des traces de chrysotile. Invoquer la présence d'amiante, c'est faux. » Le groupe a probablement une autre raison pour fermer cette mine et ils se sont simplement servis de l'amiante comme « bouc émissaire » pratique, affirme M. Hamel.

L'Institut de l'amiante est une organisation sans but lucratif qui, depuis 17 ans, défend une utilisation sûre de l'amiante. Les mines d'amiante, les syndicats, les gouvernements du Québec et du Canada siègent à son conseil d'administration.

Ottawa restera bilingue

Presse Canadienne

HULL — La ville d'Ottawa sera bilingue. La balle est maintenant dans le camp du conseil municipal qui devra se prononcer le 9 mai. C'est au terme d'une réunion houleuse de plus de dix heures que le Comité des services organisationnels et du développement économique a opté pour la voie du bilinguisme. Cette politique stipule que « la ville d'Ottawa réitère le caractère bilingue de la ville d'Ottawa ainsi que l'égalité des droits et des privilèges des deux groupes de langues officielles face aux services qu'elle offre ».

Seule la conseillère Janet Stavinga était récalcitrante. Elle s'y est opposée sous prétexte que la population n'a pas été suffisamment consultée et parce qu'elle craint les coûts additionnels.

Le comité veut par ailleurs que le conseil municipal demande à Queen's Park de reconnaître dans la loi l'obligation pour la ville d'Ottawa d'offrir des services dans les deux langues. Les élus proposent également que le comité consultatif sur les services en français soit composé d'un nombre égal de

contribuables francophones et anglophones. « La politique (de bilinguisme) est juste et raisonnable, selon le maire Bob Chiarelli. Les francophones font partie de notre communauté, de notre culture et de notre histoire. La haine que nous avons entendue aujourd'hui (hier) vient de l'expérience du gouvernement fédéral. »

« Nous voulons continuer avec quelque chose qui est déjà en place et qui fonctionne depuis 20 ans », a déclaré pour sa part le conseiller Alex Munter.

Il n'est pas question ici d'un statut de bilinguisme officiel pour la ville. Mais la politique ferait en sorte que des services bilingues soient offerts selon les exigences locales tout en maintenant le bilinguisme au niveau. Les aptitudes linguistiques du personnel correspondront aux besoins des quartiers respectifs. Un nombre minime des 17 000 employés de la ville sera directement touché par la politique de bilinguisme, a assuré le maire. La politique sera mise de l'avant en respectant les budgets existants, a tenu à préciser Bruce Thom, directeur des services municipaux.

LUTTE ANTITABAC

La Ville de Toronto franchit une nouvelle étape

Presse Canadienne

TORONTO — La plus grande ville du Canada a annoncé hier une nouvelle étape dans son combat contre le tabagisme. On a adopté un arrêté municipal interdisant de fumer dans les quelque 6000 restaurants de Toronto, à part dans des salles fermées et ventilées.

La première phase de la législation, entrée en vigueur il y a près de deux ans, interdisait de fumer dans les bureaux, et la prochaine étape, prévue en 2004, étendra l'interdiction aux bars de la ville qui

compte deux millions et demi d'habitants.

Les fumeurs et les propriétaires de restaurants, de salles de loterie et des salles de bowling qui ne respectent pas la loi, seront passibles d'amendes allant jusqu'à 5000 \$.

Il est évalué que les contribuables ontariens payent plus d'un milliard de dollars en coûts de soins de santé en raison des maladies liées au tabagisme, et plus de 3000 Canadiens meurent chaque année après avoir inhalé indirectement de la fumée de cigarette.

CONTEMPORAINE®

2951754A

LA CAMI RAYURES GRAPHIQUES 29.95

Une exclusivité de notre collection été 2001. Fin tricot de coton de qualité supérieure, rayures pure mode qui jouent sur les effets de largeurs en tons dominants de lin, chartreuse, lilas, rouge, maïs, marine. P.m.g.tg. Rég 40.00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Le voyage du pape, une belle opération de relations publiques pour la Syrie

Agence France-Presse

DAMAS – La visite du pape Jean-Paul II, du 5 au 8 mai, est pour la Syrie une occasion rêvée d'exposer devant le monde entier sa vision du conflit avec Israël, surtout lorsqu'il se rendra à Quneitra, «ville martyre» syrienne sur le plateau du Golan.

«Israël et les États-Unis nous accusent de terrorisme parce que nous refusons de céder sur nos droits. Quneitra est l'une des preuves du terrorisme israélien», dit le député syrien Yasser Nehlawi.

Une brochure du ministère de la Culture présente la ville où le pape ira le 7 mai prier et planter un olivier, à 60 km au sud-ouest de Damas, occupée par Israël en 1967 et évacuée en 1974 au terme des accords de désengagement après la guerre de 1973.

«En juin 1967, dit la brochure, Quneitra, une ville riante de 37 000 habitants, était balayée par la brise

fraîche soufflant du mont Hermon enneigé, heureuse entre ses arbres fruitiers, sa vigne et son blé.

«Aujourd'hui, elle n'est plus qu'une ville fantôme. De part et d'autre des rues intactes, gisent les maisons, effondrées, éventrées, comme soufflées par un gigantesque ouragan», ajoute le texte qui colle dans sa description à la réalité et qui affirme que Quneitra a été «complètement dynamitée» par les Israéliens avant leur retrait.

«La Syrie n'a pas reconstruit Quneitra pour qu'elle témoigne de la barbarie d'Israël», dit un député du Golan, Medhat Saleh. Les déplacés du Golan, 500 000 d'après lui, vivent dans des complexes spéciaux situés à Damas et ses environs.

Le but de la visite du pape à Quneitra «est de vivre un peu avec les déplacés qui vont regagner la ville à l'occasion», dit M^{gr} Isidore Battica, vicaire patriarcal grec-catholique de Damas et président du comité d'organisation du voyage de Jean-Paul II en Syrie.

Le pape doit prier pour la paix dans une église grecque-orthodoxe abandonnée de la ville. L'église Saint-Georges, vieille d'un siècle,

semble de l'extérieur relativement épargnée. Des façades en pierre de taille, un dôme et deux clochers sont intacts. Mais il ne s'agit que d'une carcasse vide: les icônes du IV^e siècle, les statues et même les portes et le dallage ont été «pillés» par les Israéliens, d'après le patriarche.

Le spectacle de désolation à Quneitra sera relayé par plus de 600 journalistes étrangers attendus en Syrie pour le pèlerinage du pape sur les traces de saint Paul.

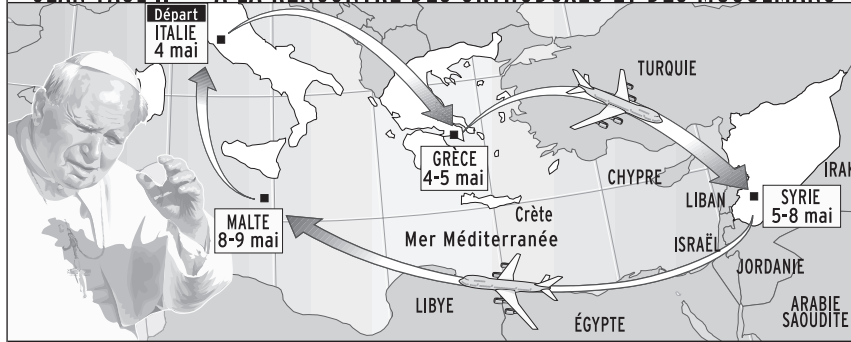
La Syrie n'aura jamais suscité un tel intérêt chez les médias, sauf lors des obsèques du président Hafez al-Assad, en juin 2000. Mais ce sera bien la première fois que les images de la Syrie feront la une pour un événement qui ne soit pas directement lié à la politique ou aux soubresauts du conflit israélo-arabe, vieux d'un demi-siècle.

«Le monde verra la richesse de la civilisation en Syrie», dit M. Nehlawi, répercutant l'espoir des Syriens que les images des sites historiques et des souks modifieront la réputation trouble du pays, façonnée par la politique. La Syrie se targue de plus de 3000 sites historiques, ainsi que de la création du premier alphabet et de la première note de musique écrite. Dans une ville proche de Damas, Maaloula, les habitants parlent encore l'araméen, la langue du Christ.

«Notre pays est des plus beaux, j'attends voir sur les télévisions étrangères les images de la mosquée des Omeiyades et de l'église Saint-Paul, quand le pape y entrera», dit Dana Dabbous, étudiante de 21 ans.

La Syrie réclame le retrait d'Israël de l'ensemble du Golan et des autres territoires arabes occupés en 1967 pour faire la paix.

JEAN-PAUL II - À LA RENCONTRE DES ORTHODOXES ET DES MUSULMANS



Les musulmans veulent enterrer le passé conflictuel avec l'Occident

Agence France-Presse

DAMAS – Cheikh Bassam Daoud Ajak, doyen de la faculté des études islamiques à l'Université de Damas, espère que la visite du pape sera l'occasion d'enterrer le passé conflictuel entre «l'Occident chrétien» et «l'Orient musulman» et d'ouvrir une page d'amitié.

Q AFP: Comment les musulmans, majoritaires en Syrie, voient-ils la visite du pape?

R CHEIKH AJAK: Nous lui disons bienvenue. Certains (musulmans) voulaient parler à cette occasion des relations négatives entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien, et réclamer des excuses pour les croisades et pour d'autres affaires. Mais nous pensons qu'il n'y aurait aucune utilité à rouvrir

les vieux dossiers. Nous désirons que sa visite soit le prélude à une page de relations amicales avec les chrétiens du monde occidental.

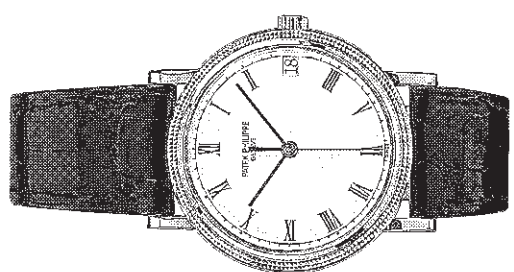
Q En parlant des relations islamochrétiennes, vous faites une différence entre les chrétiens d'Occident et les chrétiens d'Orient. Pourquoi?

R La Syrie présente un modèle de coexistence fraternelle entre les religions et ça remonte très loin dans l'histoire. Nous partageons avec eux (les chrétiens de Syrie) les périodes de bonheur et les périodes amères. Nous avons défendu ensemble la liberté de la patrie. Les chrétiens sont les gens du Livre. L'être humain est au centre de notre religion, sa dignité et ses droits doivent être préservés quelles que soient sa couleur, sa nationalité ou sa religion. Allah dit dans le Coran: «Nous avons fait honneur aux fils d'Adam.» Le pape verra en Syrie la bonne entente entre les musulmans et les chrétiens, quelque chose qui fait défaut dans beaucoup d'autres pays multiconfessionnels. Le pape pourra, après sa visite, citer la Syrie en exemple de coexistence.

Q Quel geste attendez-vous du pape?

R Nous avons grand espoir que le pape, de par son souci pour la justice en tant que chef de l'Église catholique, portera durant sa visite en Syrie, et après sa visite, l'étendard de l'amitié et la justice pour la cause de notre nation arabe et musulmane, et qu'il cherchera, de par sa grande autorité spirituelle, à arrêter les massacres barbares perpétrés par les sionistes contre notre peuple musulman et chrétien dans la Palestine arabe, et qu'il sera l'écho de sa souffrance.

PATEK PHILIPPE
GENEVE



Fondez votre propre tradition.

Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à 50%

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400

L'événement
Autour
de la roue!

OFFRES SPÉCIALES!

PNEUS de marque

Jusqu'à

42% de rabais sur les prix de détail suggérés* par le fabricant.

Exemple:

Goodyear Club
P185/65R14

(convient à l'Escort et à la Focus)

69⁹⁵ \$*

incluant les frais d'installation.
PDSF 112,60 \$

Aussi autres dimensions de pneus de marques réputées offertes à prix concurrentiels.

Continental^{md}/General^{md} Michelin^{md}
Uniroyal^{md} Bridgestone^{md} Firestone^{md}
Goodyear^{md}

*Toutes les garanties courantes des fabricants de pneus s'appliquent. Équilibrage des pneus en sus. Taxes et droits gouvernementaux de 3,00 \$ par pneu en sus. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Chez les concessionnaires Ford participants. Certains concessionnaires peuvent ne pas offrir la gamme complète des marques de pneus annoncées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 10 juin 2001.

FREINS

Motorcraft^{md}
« Valeur Plus »

Installation de plaquettes de freins avant ou arrière Motorcraft sur la plupart des voitures et camionnettes Ford.

Comprend:

- Les pièces et la main-d'œuvre
- La garantie longue durée[†]

99⁹⁹ \$*

Motorcraft « Valeur Plus »

*Usinage des disques et des tambours exclu (si requis).

†La garantie s'applique aux pièces soumises à des conditions normales d'utilisation à des fins non commerciales, tant que le propriétaire initial possède le véhicule. Chez les concessionnaires Ford participants. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Taxes applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de service. L'offre se termine le 10 juin 2001.

Service de Qualité^{mc}



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.ford.ca

Quarante blessés dans l'accident du Nice-Venise

Associated Press

ROME — Quarante personnes ont été blessées dans la collision entre le train Nice-Venise et un train de service, qui a provoqué le déraillement de la locomotive et de deux wagons de passagers, non loin de la frontière franco-italienne.

Six personnes restaient hospitalisées en soirée dans les hôpitaux de la région de Bordighera, sur la côte ligure, à 70 km à l'est de Nice. Selon l'agence italienne ANSA, leurs jours ne sont pas en danger.

L'« Intercity 361 » venait de quitter la gare de Bordighera, peu après 10 h lundi soir, quand il est entré en collision avec ce wagon de service qui passait sur les rails, à un endroit où le réseau se retrécissait à une seule voie. Quelque 250 passagers étaient à bord de ce train, parmi lesquels Claude et Claudine Lévy, un couple français en voyage de noces qui se rendait à Venise en voiture-lit. « Nous sommes tous les deux tombés, et l'échelle de la couchette du haut nous est tombée dessus. C'était vraiment terrifiant », a déclaré le jeune marié.

Les passagers indemnes ont été transférés par autocar jusqu'à Gênes, où ils ont pris un autre train pour Venise. Une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons de la présence de ce véhicule de service sur la voie au moment du passage du train rapide. Une erreur humaine serait à l'origine de l'accident. Le train de service n'a sans doute pas tenu compte de l'arrêt, a précisé l'agence ANSA.

Accident d'un camion de transport illégal: 6 morts, 23 blessés

RIO DE JANEIRO — Six travailleurs sont morts et 23 autres ont été blessés hier alors qu'ils voyageaient dans un camion-benne sur une route de l'intérieur de l'État de Bahia (nord-est du Brésil), a indiqué la police.

Le transport de passagers dans les bennes de camion est interdit au Brésil, mais reste répandu dans les zones rurales du Nord-Est où il n'existe pas d'autres moyens de transport collectif.

L'accident est survenu dans la commune d'Alcobaça, à 810 km de Salvador de Bahia, quand le camion qui transportait 29 personnes a quitté la route dans un virage avant de se retourner.

Agence France-Presse

Six morts et 20 blessés graves dans un accident de car au Tyrol

INNSBRUCK, Autriche — Six personnes sont mortes et 20 autres ont été grièvement blessées dans un accident d'autocar hier sur une autoroute au Tyrol (ouest), selon le club des automobilistes autrichiens OeAMTC. « Les victimes sont toutes des passagers de l'autocar », qui roulait en direction de Kufstein (à la frontière austro-allemande), a indiqué à l'AFP un porte-parole de l'OeAMTC, Michael Unterrainer, ajoutant que 39 personnes avaient été légèrement blessées. Un premier bilan avait fait état d'au moins quatre morts. Le car, qui transportait 65 Tyroliens, a défoncé la glissière de sécurité, s'est renversé et a glissé sur la voie en contresens, entre Vomp et Schwaz, dans la province autrichienne du Tyrol.

Agence France-Presse

Cinq morts dans un accident d'autocar en Espagne

MADRID — Cinq personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées dans la nuit de lundi à hier dans un accident d'autocar en Espagne.

Deux ressortissants marocains et un Américain figurent parmi les morts, selon la radio publique.

L'autocar, qui transportait 40 personnes, effectuait la liaison Madrid-Malaga. L'accident s'est produit à 2 h 30. L'autocar a quitté l'autoroute et a versé dans le fossé central séparant les deux sens.

Associated Press

Incendie dans un parc d'attractions en Allemagne: au moins 54 blessés

Associated Press

BERLIN — Un incendie s'est déclenché hier sur le grand huit d'un parc d'attractions de Bruhl, près de Cologne (ouest de l'Allemagne), faisant au moins 54 blessés, selon la police, et provoquant la panique parmi les visiteurs, nombreux en ce jour férié du 1^{er} Mai.

L'incendie n'a fait aucun mort, a précisé le directeur de la police de Cologne, Winrich Granitzka. « Nous avons évité la catastrophe de justesse », a-t-il ajouté, précisant qu'il y avait environ 20 000 personnes dans le parc, l'un des plus grands d'Europe, au moment du début du sinistre.

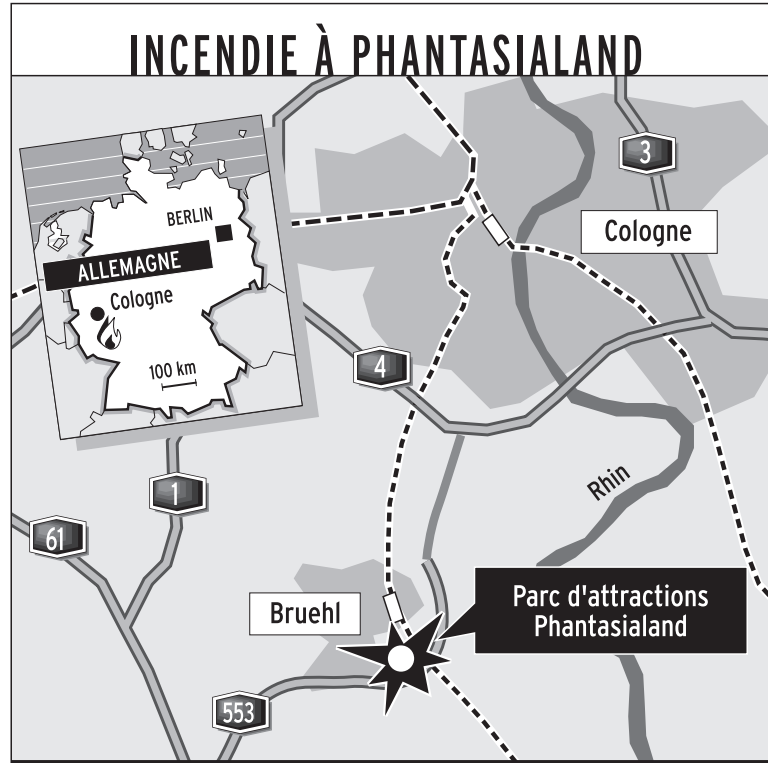
L'incendie s'est déclenché sur ce manège construit presque entièrement en bois du Phantasialand, où se pressaient des dizaines de milliers de visiteurs à l'occasion du jour férié du 1^{er} Mai. Tandis que des sections volaient en flammes à des centaines de mètres de hauteur, les clients du parc s'enfuyaient

dans la panique, ont raconté des témoins. Selon Michael Kreuzberg, maire de la ville, le parc a été entièrement évacué.

Des bâtiments adjacents ont également pris feu, et les pompiers ont mis deux heures à circonscrire l'incendie, ne commençant donc à rechercher d'éventuelles victimes que vers 16 h locales.

Selon Gottlieb Loeffelhardt, fondateur du parc, l'incendie aurait pu être provoqué par un câble qui a pris feu et a ensuite déclenché le freinage du train des montagnes russes. Les 150 personnes qui étaient à bord ont pu quitter les véhicules grâce à une échelle haute de 18 mètres.

Le Phantasialand, qui attire également des visiteurs de France, de Belgique et des Pays-Bas, a accueilli 2,3 millions de visiteurs en 1999. Des secouristes de toute la région ont été appelés à l'aide et l'autoroute passant non loin de là a été entièrement fermée à la circulation.



CANADA
Christopher Hall

ÉTATS-UNIS
Don Campbell

HAÏTI
Fayolle Jean

MEXIQUE
Yael Guazo

VENEZUELA
Patricia Pérez

BRÉSIL
Gilda Salomone

Union libre des Amériques

CE SOIR **20h**
Réalisation : Michel Drapeau

ICI RADIO-CANADA Sogestalt 2001
Membre de l'équipe Spectra

Cette semaine, **Francine Ruel** et ses chroniqueurs découvrent les Amériques avec **Luck Mervil**.

COMPOST GRATUIT

pour les Montréalais, les 3 et 4 mai

Quoi de mieux pour enrichir le sol de vos plantes intérieures ou extérieures que du compost? Les 3 et 4 mai, procurez-vous gratuitement du compost fait à même les feuilles mortes ramassées lors des collectes spéciales de l'an dernier.

La distribution s'effectue entre 8 h et 20 h au Complexe environnemental de Saint-Michel, situé au 2525, rue Jarry Est, à l'angle de la rue D'Iberville. Une preuve de résidence, comme la carte Accès Montréal, sera exigée.

Profitez-en pour visiter l'éco-centre de Saint-Michel juste à côté... et y apporter vos matières résiduelles.

L'équipe du Service des travaux publics et de l'environnement vous souhaite un bon jardinage!

P.-S. : N'oubliez pas d'apporter une pelle et un contenant solide.

ille de Montréal

L'émotion en boîte

Une création Toni Cavelti

En or jaune 18 carats et platine, avec sertissage en pavé de diamants : bagues, à compter de 3 500 \$; boucles d'oreille, 3 800 \$.



BIRKS

DIAMANTS . depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

2055890A

La France a bonne réputation au Québec

PAUL ROY

QUÉBEC — L'époque du « maudit Français » est révolue. Selon un sondage réalisé auprès de 803 Québécois de 15 à 35 ans, l'image de la France au Québec est « très » ou « assez bonne ».

Cette opinion, partagée par près de neuf « jeunes Québécois » sur dix, domine toutes les catégories de cette population : hommes et femmes, actifs et étudiants, anglophones et francophones, citadins et ruraux. Les images spontanément associées à la France par les jeunes Québécois sont des éléments emblématiques, qui s'apparentent parfois à des clichés : la tour Eiffel, le vin, Paris, la baguette, le fromage... La langue française ne recueille que 5 % des citations, tout comme « les voyages, les vacances, le tourisme ». La culture recueille 1 % des citations. Environ 80 % des personnes interviewées estiment tout de même que, d'une manière générale, la France a une influence importante en ce qui concerne la littérature, la mode, la peinture...

Mais si plus de quatre interviewés sur dix déclarent écouter « souvent » ou « de temps en temps » de la musique moderne française et voir des films français, une majorité absolue de 15-17 ans et d'anglophones affirment ne jamais écouter de musique française et ne jamais lire de livres d'écrivains français.

La culture française est-elle trop présente au Québec ? Non, juge-t-on à la quasi-unanimité. En effet, seuls 8 % des anglophones et 1 % des francophones répondent par l'affirmative à cette question. Par contre, les jeunes Québécois disent dans une proportion de 82 % se considérer « plus proches de la culture américaine » que de la culture française.

Selon les auteurs de ce sondage réalisé l'été dernier par l'institut Louis Harris pour l'Association française d'action artistique, la culture française est très présente au Québec et sa diffusion semble être plus importante aujourd'hui qu'il y a 20 ans.

« Les jeunes Québécois n'ont pas seulement une bonne image de celle-ci : ils font également état de fortes pratiques culturelles liées à la culture française. »

Mais les chercheurs de conclure qu'elle ne peut « estomper les différences qui séparent l'Europe de l'Amérique : la culture nord-américaine est la culture identitaire des jeunes Québécois ».

Des millions de sièges pour bébé Evenflo défectueux

NEW YORK — Un avis de rappel concernant un siège pour bébé utilisé fréquemment au Canada et aux États-Unis vient d'être émis.

Il concerne environ 3,5 millions de sièges de marque Evenflo, de modèle Joyrides, une combinaison de siège pour l'auto et de porte-bébé. Evenflo Canada indique qu'il y a un danger que les poignées se détachent et laissent tomber l'enfant au sol.

Selon une organisation américaine de consommation, 97 personnes ont fait état de blessures subies par un enfant à cause du bris d'une poignée.

Evenflo ne vend plus de ces sièges au Canada depuis deux ans, mais des milliers d'exemplaires demeurent en circulation. La compagnie offre gratuitement une poignée plus solide aux parents qui désirent continuer à se servir de leur siège. Ils peuvent téléphoner au (800) 557-3178. —PC

QUÉBEC

Les centrales syndicales pressent Landry de réformer le Code du travail

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le temps est venu de réaliser la modernisation du Code du travail promise depuis sept ans par le gouvernement.

Si Jacques Parizeau et Lucien Bouchard sont parvenus à s'esquiver, l'actuel premier ministre Bernard Landry devra réaliser la réforme, soutiennent les grandes centrales syndicales CSN, FTQ, CSQ et CSD.

Leurs dirigeants, Marc Laviolette, Henri Massé, Monique Richard et François Vaudreuil, l'ont fait comprendre au premier ministre lors d'une rencontre privée, à Québec.

« On ne peut pas se faire promettre des choses durant sept ans et que ça reste lettre morte. Il ne faut pas que ça revienne à la prochaine élection, on ne se contentera pas de promesses une troisième fois, il faut que ça se passe, cette année », a déclaré le président de la FTQ, Henri Massé.

« Ça prend une réforme du Code du travail, des cas comme McDonald's au Québec, ça ne doit plus exister », a renchéri le président de la CSN, Marc Laviolette, en rappelant qu'il y a toujours « un prix politique au manque de courage politique ».

Les syndicats fondent de grands espoirs sur le projet de loi du ministre du Travail, Jean Rochon.

Décus de la version présentée l'an dernier par Diane Lemieux, ils espèrent que la prochaine mouture sera « mieux bâtie », prête d'ici le 15 mai et adoptée avant l'ajournement parlementaire de juin.

« Quand c'est le temps de nous donner une tape sur la gueule dans un conflit de travail, ça prend 24 heures, alors en deux semaines, ça



Marc Laviolette (CSN), François Vaudreuil (CSD), Monique Richard (CSQ) entourent le premier ministre Landry (au centre) avec le ministre du Travail Jean Rochon et Henri Massé (FTQ).

doit se faire », a lancé M. Massé, cinglant.

Essentiellement, les syndicats demandent une redéfinition des statuts de salarié et d'employeur. La prolifération des travailleurs autonomes et la multiplication des entités patronales pour des fins fiscales ou autres rendent l'exercice incontournable.

Par ailleurs, le projet de loi devra créer une commission des relations de travail digne de ce nom, capable de trancher rapidement un dossier d'accréditation.

Les syndicats souhaitent également que les dispositions concernant la sous-traitance ne soient pas avantageuses pour le patronat.

Le Code du travail doit favoriser la syndicalisation, rappelle Marc Laviolette. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de partager la richesse

et donc de lutter efficacement contre la pauvreté, a renchéri Monique Richard, de la Centrale des syndicats du Québec.

Pas de réduction des taxes sur l'essence

Presse Canadienne

QUÉBEC — Même si le prix et les taxes québécoises sur l'essence grugent de plus en plus les réductions d'impôts annoncées dans les derniers budgets Landry et Marois, le gouvernement n'a pas l'intention de réduire son taux de taxes.

Au cours d'un échange en commission parlementaire de l'économie et du travail avec le porte-parole libéral Claude Béchard, le ministre des ressources naturelles Jacques Brassard a soutenu que le gouvernement n'a surtout pas l'intention de changer sa stratégie, qui consiste à privilégier la réduction du fardeau fiscal au lieu de baisser le taux de taxe sur l'essence.

« C'est une avenue, a-t-il dit, qui comporte bien des risques et qui ne garantit qu'on puisse atteindre une baisse du prix de l'essence à la pompe. »

Reprenant un argument déjà exprimé par le premier ministre Bernard Landry lorsqu'il était ministre des Finances, M. Brassard estime qu'il ne faut surtout pas faire courir de risques à l'économie. « Il y a là un risque, a-t-il dit, qu'il convient de ne pas prendre. »

Anglais, Français, Espagnol, italien.

Y M C A

PROCHAINES SESSIONS
(jour, soir)
28 mai
et
3 juillet
Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville : (514) 849-8393
postes 709, 719

Hochelega-
Maisonneuve : (514) 255-4651

www.ycmontreal.qc.ca / langues

loto-québec résultats

banco
Tirage du 2001-05-01
01 14 15 17 19 584 8146

Quintenne
Tirage du 2001-05-01
22 23 26 27 36
39 42 44 45 46

Extra
Tirage du 2001-05-01
47 48 50 66 70 NUMÉRO: 638267

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

ROLEX

Lady-Datejust
en acier et or 18 carats
avec cadran serti de diamants

EVEREST
CHERBAKA
Joaillerie - Bijouterie Depuis 1950

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier autorisé Rolex.
8910, boulevard Lajeunesse Montréal (514) 388-5358

La Vieille Fabrique

Promotion 12^e anniversaire

Meuble audio-vidéo,
ensemble de salle
à manger, mobilier
de chambre, articles
de décoration, etc.

Ouvert du lun. au sam.
de 9 h à 17 h
Dim. de 11 h à 17 h

15, rue Lesage, Sainte-Thérèse
Tél.: (450) 437-4207

150\$

COUPON-RABAIS

VALEUR DE 150\$

VALIDE LES 5 ET 6 MAI 2001

AVEC COMMANDE DE 1000\$ ET PLUS AVANT TAXES
SUR MEUBLES SEULEMENT

150\$

1 COUPON PAR CLIENT

Le MEQ a songé à doubler les droits de scolarité

Les compressions de 400 millions demandées au ministère de l'Éducation avaient engendré une véritable panique chez les fonctionnaires

KATIA GAGNON

QUÉBEC — En février dernier, les compressions demandées au ministère de l'Éducation atteignaient bel et bien 400 millions : la panique était telle au MEQ que ses fonctionnaires ont suggéré au ministre François Legault de faire fi de la promesse électorale du PQ et de doubler les droits de scolarité dans les universités.

C'est ce que révèle un document rendu public, hier, par l'opposition libérale en commission parlementaire. Un extrait de la revue de programme 2001-2002 du Conseil du Trésor révèle qu'il y a à peine trois mois, on était à des années-lumière de l'investissement de 700 millions en éducation qui a été finalement annoncé dans le budget de Pauline Marois. Le document chiffre à 195 millions les « facteurs de croissance à résorber » et à 198 millions les « mesures compensatoires additionnelles ». Au total, près de 400 millions, dont la recherche a causé bien des maux de tête aux fonctionnaires.

La solution qu'ils ont proposée à François Legault : briser la promesse contractée par le PQ lors de la campagne électorale de 1998 et faire passer les droits de scolarité que paient les étudiants québécois de 1668 \$ par année à 3858 \$, soit la moyenne de ce que paient les étudiants des autres provinces canadiennes. Le gouvernement en aurait tiré près de 150 millions. Un scénario « inadmissible », tranche le président de la FEUQ, Andrée Mayer-Périard. « C'est hallucinant



Le ministre François Legault a refusé de trahir les engagements pris au Sommet de la jeunesse, menaçant même le Conseil des ministres de remettre sa démission. Une stratégie qui a porté fruit.

PHOTOTHÈQUE La Presse ©

et très inquiétant que cette suggestion se soit rendue jusque-là. »

M. Legault a finalement rejeté ce scénario, mais, quelques jours plus tard, il lançait un ultimatum public à ses collègues du Conseil des ministres et menaçait de démissionner. « C'était un mandat ouvert aux fonctionnaires pour explorer différentes pistes de réduction des coûts en éducation. Lorsque le travail a été complété, j'en ai pris connaissance et on a décidé de ne pas y

donner suite. On a un engagement très clair, il n'était pas question de toucher à ces droits », a expliqué M. Legault hier lors d'un entretien avec *La Presse*.

Mais outre cette augmentation des droits de scolarité, les fonctionnaires de l'Éducation avaient bien d'autres idées pour limiter les dépenses du ministère. Ils ont suggéré à M. Legault de faire passer le montant de la taxe à l'échec, qui suscite déjà un tollé au collégial, de

2 à 10 \$ l'heure de cours échoué. Ils ont aussi avancé l'hypothèse de mettre carrément la hache dans le réseau des garderies scolaires à 5 \$ ou alors d'imposer des frais supplémentaires aux utilisateurs dès le deuxième cycle du primaire. Total des économies : une soixantaine de millions.

Cette abolition du réseau de garde à 5 \$ apparaissait « plus acceptable » au MEQ qu'une suggestion du Trésor concernant les ré-

ductions de dépenses. Le ministère dirigé à l'époque par Jacques Léonard avait avancé l'hypothèse de tarifier les parents pour une partie du coût du transport scolaire. La facture se serait élevée à 10 \$ par mois. Revenus attendus : 40 millions. « L'hypothèse n'a pas été retenue ni par moi, ni par le Conseil des ministres », tranche François Legault.

On a cependant retenu un dérivé de la mesure. Dans les règles budgétaires transmises il y a quelques semaines aux commissions scolaires, le MEQ spécifiait que les parents devraient désormais faire garder leur enfant cinq jours par semaine à l'école pour bénéficier du tarif à 5 \$. Le ministère a finalement reculé à la suite des représentations des commissions scolaires.

« Pour éviter des abus, parce qu'on a beaucoup d'enfants gardés à l'école, on avait proposé de limiter les frais de 5 \$ par jour à ceux qui utilisent les garderies à temps plein. La FCSQ nous a fait valoir qu'il y avait peut-être un problème d'équité. On a revu la proposition. Il n'y aura finalement pas de changements », précise M. Legault.

Entre ces prévisions apocalyptiques de la revue de programme et les investissements de 700 millions annoncés au dernier budget, il y a un monde. Comment l'expliquer ? François Legault refuse de répondre. « On a eu une révision budgétaire difficile parce que c'était difficile de réconcilier nos priorités. Le Conseil du Trésor a demandé qu'on prépare différents scénarios pour essayer de concilier les budgets ». Mais, sourire en coin, le ministre laisse entendre que sa sortie publique de février a porté fruit. « J'ai déjà mentionné que je ne voulais pas revenir sur ces événements. J'ai déjà dit que j'étais satisfait des décisions et je suis resté au gouvernement. »

Carte à puce: Trudel va court-circuiter le Parlement

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Le ministre de la Santé, Rémy Trudel, est pressé d'implanter la controversée carte santé à puce. Pressé au point qu'il compte court-circuiter le processus parlementaire : avant même que les députés n'aient en main le projet de loi qui permettra la création de la nouvelle carte, le fournisseur chargé d'épauler la Régie de l'assurance-maladie dans le projet sera déjà choisi.

L'appel d'offres pour choisir un fournisseur, qui sera le pivot du projet à la RAMQ, est en effet lancé depuis le 20 avril dernier, a appris *La Presse*. Les firmes intéressées doivent avoir communiqué avec la RAMQ d'ici à samedi prochain, 4 mai, soit six mois avant que l'Assemblée nationale ne se prononce sur le projet de loi qui permettra l'implantation de la carte à puce. Dans le mémoire présenté au Conseil des ministres au début d'avril, Rémy Trudel prévoit en effet que le projet de loi qui habilitera la RAMQ à mettre en place la carte à puce sera présenté d'ici deux semaines aux parlementaires, mais adopté seulement en décembre prochain.

Tous les Québécois auront en main leur carte santé à puce d'ici 2003, prévoit M. Trudel. Cette carte, où on conservera des données nominatives (nom, adresse) ainsi que les éléments du dossier clinique des patients, sera utilisée dans tout le réseau de la santé, malgré les importantes réserves de la Commission d'accès à l'information. Il s'agit d'un investissement de 150 millions pour le gouvernement. Mais la carte-santé à puce n'aura pas que des avantages cliniques, énonce clairement le mémoire soumis par Rémy Trudel, elle créera aussi d'indéniables opportunités de développement économique.

C'est que le gouvernement, par l'intermédiaire de la RAMQ, d'Innovatech et de la Caisse de dépôt a créé de toutes pièces en 1996 une société appelée Motus technologies, dont la seule mission a été de

développer les aspects de sécurité informatique de cette fameuse carte à puce. La compagnie est entièrement financée par des fonds publics. Au début d'avril, le Conseil des ministres a décerné à Motus le titre de fournisseur privilégié, ce qui permet au gouvernement de lui confier directement l'énorme contrat de carte santé à puce. Sans aucun appel d'offres.

Précisons que depuis sa création, Motus, qui a un chiffre d'affaires de trois millions, est déficitaire : sa situation financière risque donc de s'améliorer considérablement d'ici quelques années. « Le marché des cartes à microprocesseur représente sans doute un des marchés les plus dynamiques au cours des prochaines années. En effet, les besoins peuvent être relevés dans une multitude de secteurs d'activités. Le seul remplacement des cartes bancaires magnétiques par celles à microprocesseur pourrait représenter un volume de plus d'un milliard de cartes en Amérique du Nord », écrit en effet le ministre Trudel dans le mémoire présenté à ses collègues.

Le gouvernement compte-t-il, par Motus, se lancer dans le commerce des cartes à puce ? Pas du tout, répond l'attachée de presse de M. Trudel, Hélène Boutet, sans plus de précisions. Quant au fait de lancer les appels d'offres pour des fournisseurs avant même l'adoption du projet de loi, il faut distinguer « les divers volets » de l'opération, fait valoir de façon sibylline M^{me} Boutet. Motus technologies, de son côté, « dispose d'une expertise reconnue », indique-t-elle.

C'est effectivement ce qu'indique Gladys Chamberland, porte-parole de la compagnie. « On est les seuls à avoir développé ce genre de technologies de carte à puce », dit-elle. Mais la RAMQ, à la fois investisseur et client, ne se retrouve-t-elle pas dans une situation délicate ? « On a une relation privilégiée avec la RAMQ », dit M^{me} Chamberland. « La carte à puce est un fichu de beau mandat, mais on a déjà déployé d'autres produits ailleurs », ajoute-t-elle. La RAMQ, à qui nous aurions aimé poser la question, n'a pas rappelé.

Divorce: un député péquiste dénonce le régime de médiation

Presse Canadienne

QUÉBEC — Un député péquiste déplore les lacunes du régime de médiation en cas de divorce.

« On a perverti ce que l'Assemblée nationale a voulu faire pour les familles et les enfants », a déploré hier le député de Saint-Jean, Roger Paquin.

Lors de l'étude des crédits annuels du ministère de la Justice, le député Paquin a raconté que le système de médiation, instauré en

1997 dans les cas de divorce, ne fonctionne pas de façon correcte. Le député de Saint-Jean a remis en question « l'éthique des avocats médiateurs » qui souvent préfèrent judiciaireiser le processus plutôt que de voir un règlement à l'amiable entre conjoints.

M. Paquin a rappelé que ce n'est pas pour améliorer la rapidité du système judiciaire que le régime avait été mis en place, mais pour améliorer le sort des familles et des enfants lors d'un divorce.

BEAUTÉ

à la baie

Nouveau look, nouvelles couleurs. Vivez l'expérience

SHISEIDO

The Makeup

Du jeudi 10 mai au samedi 12 mai
à la Baie, rue Sainte-Catherine O. seulement

Nul n'est plus habilité à faire sublimer votre beauté que le Team Shiseido! Notre équipe d'experts en beauté est de retour et aura le plaisir de transformer votre image par un maquillage Shiseido gratuit.

Multipliez les sensations et le bien-être en vous offrant l'expérience détente suprême :
un massage facial RX de Shiseido!

Shiseido, chef de file des soins de la peau et de la technologie beauté, vous propose en plus une analyse de la peau à l'aide du système MMS (Multi-Micro Sensor). Nos spécialistes vous aideront à trouver des solutions à vos problèmes de peau et à maximiser l'efficacité des produits de soins que vous utilisez.

Ne rater pas ces ateliers beauté conçus pour vous! Téléphonnez dès aujourd'hui à votre conseillère beauté Shiseido à la Baie, rue Sainte-Catherine O. au (514) 281-4422, poste 2643, afin de réserver votre place pour un maquillage personnalisé ou un massage facial.

Offre spéciale!

À l'achat de 42 \$ ou plus de produits Shiseido, vous recevrez la prime exclusive
Le pouvoir de sublimer! Offre d'une durée limitée.

Le pouvoir de sublimer avec Shiseido à la Baie.



Brillant, lisse et absolument fidèle.

La fidélité des couleurs grâce à la maîtrise technologique de la couleur : celle que vous portez est celle que vous avez choisie. Promesse de Shiseido!

Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Home Outfitters, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises.

Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

hbc.com
Magasinez quand vous voulez.
Le magasinage en ligne avec la Baie et Zellers... cliquez et le tour est joué!

la **Baie**
J'aime, j'achète!

Romanow promet d'aborder le financement fédéral

VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Roy Romanow a lancé hier sa commission d'enquête sur le système de santé en tendant la main aux provinces, en particulier au Québec, à qui il promet d'ouvrir le débat sur le niveau de financement fédéral.

Confronté aux fortes réserves du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, qui accusent Ottawa de vouloir leur dicter une marche à suivre sans augmenter ses transferts, M. Romanow sait qu'il n'ira nulle part sans la participation des provinces à sa commission.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan a donc contacté personnellement ses collègues premiers ministres, au cours des

derniers jours, pour tenter de les rassurer sur son rôle et sur le mandat de la commission sur l'avenir des soins de santé au Canada.

En plus de mettre sur la table la question du financement par Ottawa des programmes sociaux provinciaux, M. Romanow propose aux provinces de nommer un représentant indépendant payé par ces dernières — M. Romanow parle d'un agent de liaison — afin d'assurer une pleine participation.

La conservation téléphonique avec Bernard Landry a été « franche, honnête et animée », a indiqué M. Romanow à *La Presse*, ajoutant qu'il a bon espoir d'obtenir la collaboration de Québec.

« Nous nous sommes parlé franchement, M. Landry et moi, même si nous ne nous sommes pas entendus sur tout, dit M. Romanow. Peu importe ce que les premiers ministres pensent de moi ou du fédéralisme, nous avons tous les mêmes problèmes. »

De son côté, M. Landry a réaffirmé, en soirée, que le Québec est prêt à fournir toutes les informations utiles à la commission Romanow, mais qu'il n'est pas question qu'il y participe directement d'aucune autre façon.

M. Landry juge par ailleurs que la tenue de cette commission est aussi une perte de temps parce que tout le monde est au courant des besoins criants dans le domaine de la santé au Canada. « D'autant plus que les besoins sont dans les provinces et que l'argent est à Ottawa », a-t-il ajouté. Cependant, il a voulu être bon prince et a offert à M. Romanow toutes les informations pertinentes dont il aurait besoin pour se faire une meilleure idée des problèmes du Québec.

Dans une lettre envoyée aux premiers ministres, le commissaire s'engage à « étudier l'épineuse question concernant le mécanisme de financement des services de santé ».

Question de calmer le jeu avec les deux

provinces les plus riches, l'Ontario et l'Alberta, qui flirtent toutes deux avec des projets de privatisation, M. Romanow ouvre aussi la porte aux débats sur le recours au privé. Un recours dans les limites de la loi canadienne sur la santé, précise-t-il.

Après avoir vilipendé les tentations vers le secteur privé des gouvernements conservateurs de MM. Harris et Klein quand il était lui-même premier ministre, M. Romanow a nuancé ses propos hier. Il faut faire la distinction, a-t-il insisté, entre services privés à l'extérieur du système public et services offerts par le privé, mais payés par l'État.

Seul commissaire de cette commission sur l'avenir des soins de santé mise sur pied par Jean Chrétien, M. Romanow a lancé hier des consultations qui dureront 18 mois et dont le rapport final devra être rendu au Parlement en novembre 2002. Il avoue sans détour ne pas trop savoir dans quoi il vient de s'embarquer.

Exposé économique dans deux semaines

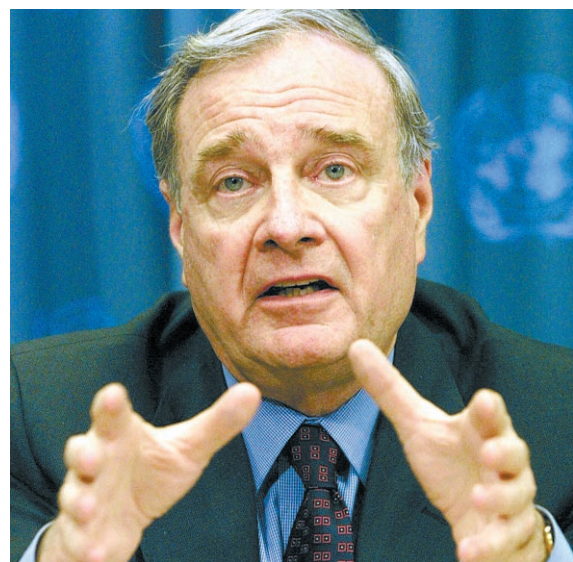
Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre des Finances, Paul Martin, fera un important exposé économique dans deux semaines environ, au cours duquel il présentera sa réactualisation budgétaire en tenant compte des effets du présent ralentissement de l'économie nord-américaine.

M. Martin devrait faire son exposé devant le comité parlementaire des Finances, vraisemblablement au cours de la semaine du 14 mai, selon des sources. Le ministre a maintes fois répété qu'il n'entendait pas adopter de nouvelles mesures fiscales pour contrer l'effet du ralentissement économique. « Ceci ne ressemblera en rien à un minibudget », a d'ailleurs déclaré un haut fonctionnaire, sous le couvert de l'anonymat.

Au mois d'octobre dernier, M. Martin avait présenté un minibudget dans lequel il annonçait d'importantes réductions d'impôt, et ce juste avant le début de la campagne électorale fédérale. Il s'était alors inspiré des prévisions des économistes du secteur privé, dont le consensus établissait alors à 4,7 % la croissance du produit intérieur brut pour l'année 2000.

S'ils avaient vu juste en ce qui concerne l'année 2000, les économistes ont toutefois dû réviser à la baisse leurs prévisions pour 2001, qui ont été ramenées de 3,5 % à 2,4 %. La réactualisation budgétaire de M. Martin devra donc tenir compte de l'effet de ce ralentissement sur les prévisions de revenus et de dépenses du gouvernement fédéral.



Le ministre Paul Martin

Photo AP ©

Coup d'épée dans l'eau

**ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE**

atrudelle@lapresse.ca

En demi-finale du Spingold de 1983, la main qui suit a été jouée quatre fois. Trois déclarants, en Sud, ont atteint le petit chelem à Pi. L'autre a demandé et réussi 5 Pi. Comment Hugh Ross a-t-il procédé après l'entame de la Dame de Co ?

Donneur: Est			
Vulnérabilité: aucune			
NORD			
♠ A 6 5 4			
♥ A 3 2			
♦ R D V 6 4			
♣ A			
OUEST		EST	
♠ 9		♠ V 8 2	
♥ D V 10 8 4		♥ R 9 7	
♦ 10 9 8 2		♦ A 7 3	
♣ D 6 4		♣ 10 5 3 2	
SUD			
♠ R D 10 7 3			
♥ 6 5			
♦ 5			
♣ R V 9 8 7			
Les enchères:			
EST	SUD	OUEST	NORD
3 Co	4 Pi	2 Co	contre
contre	6 Pi	contre	5 Co
tous passent			
Entame: Dame de Co			

Infographie La Presse

Ross a pris l'entame de l'As de Co et il a encaissé l'As de Tr. Petit Pi vers la Dame et Roi de Tr, défaussant un petit Co. Petit Tr coupé, la Dame tombe. Petit Pi vers le 10, Valet de Tr pour jeter son dernier Co et K vers le Valet. Est gagne de l'As.

Il peut revenir atout de son Valet, Roi de Co ou K. Il opte pour le Roi de Co. Le mort coupe de l'As, encaisse Roi et Dame de K, coupe ou surcoupe un autre K et réclame.

L'«équipe de Ross a quand même perdu cette demi-finale par 138 à 124. Le brio de Ross n'avait pas suffi. Les protégés de Malcolm Brachman (Bobby Wolff, Bob Hamman, Bobby Goldman, Ron Anderson et Paul Soloway remportaient la victoire, cette année-là.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue

COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs

de jour, 25 h/semaine

135 \$ à 145 \$/semaine

matin, après-midi, soir, samedi

1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h*

BUSINESS ENGLISH

mardi et jeudi soirs • 15 mai au 21 juin • 285 \$*

*Matériel pédagogique inclus, pas de taxes, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne

accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, MtL

Laurier (514) 278-5309 www.converlang.com

À Québec

hôtel du Nord

Au printemps

Nouveau

Piscine intérieure
Toutes nos
chambres sont
climatisées
Salle de réunion

MELLEUR
PRIX
69\$

Petit-déjeuner
inclus, à deux pas du Vieux-Québec.
Stationnement gratuit.

640, rue St-Vallier Ouest, Québec

1 877 474-4464

Stockwell Day à nouveau dans le pétrin

Presse Canadienne

OTTAWA — À la veille de la réunion de son caucus, qui pourrait être déterminante pour son avenir, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, vient de déclencher une nouvelle controverse, cette fois sur le traitement réservé au fondateur du parti, Preston Manning.

M. Day doit rencontrer aujourd'hui un caucus qui compte son lot de mécontents, afin de lui soumettre un plan dont certaines sources disent qu'il mettra l'accent sur l'amélioration des relations publiques du parti.

Mais un autre fiasco en matière de communications l'attendait, hier, quand l'ex-leader du Parti réformiste, Preston Manning, a perdu son bureau dans l'édifice central du

parlement. Le siège de M. Manning aux Communes avait également été déplacé — de la première rangée à la deuxième, puis retour à la première. Des coupures de presse rappelant les principaux faits d'armes de M. Manning avaient également été retirées du bureau des relations publiques de l'Alliance, ne laissant que des images de M. Day.

M. Manning, qui a déjà fait savoir qu'il prendrait sa retraite cette année, a déclaré par voie de communiqué qu'il avait volontairement échangé son bureau avec un député, mais d'autres croient que M. Manning a simplement voulu se montrer gentilhomme.

C'est mesquin, a déploré Jim Armour, l'ancien responsable des communications de M. Manning.

Le député Chuck Strahl, ex-lea-

der du parti en Chambre qui a démissionné la semaine dernière par frustration devant les performances de M. Day, a rappelé que M. Manning avait obtenu cet espace de bureau pour travailler comme conseiller de M. Day et soutenu qu'on devrait faire preuve de plus de respect pour M. Manning.

Le caucus de l'Alliance a donné une semaine, mercredi dernier, à M. Day pour lui soumettre un plan à long terme permettant de sortir le parti du marasme et de faire taire les critiques à l'endroit de son leadership.

Ses conseillers ont passé la fin de semaine à discuter du plan. Et on a pris des mesures pour chercher un nouveau chef de cabinet en remplacement d'Ian Todd, qui a démissionné du poste la semaine der-

nière.

Les communications sont devenues un point faible de M. Day, qui a été l'instigateur d'une série de bourdes et de controverses politiques, comme la mise en doute de l'impartialité d'un juge québécois.

Jusqu'à présent, M. Day a reçu deux démissions de membres de son équipe parlementaire, a rétrogradé deux députés et a été ouvertement critiqué par au moins huit autres.

Le député de Calgary Art Hanger, qui avait réclamé la tête de son chef, a déclaré qu'il écouterait ce que le leader a à dire, mais ne semblait pas tellement optimiste. Un de ses collègues disait simplement espérer obtenir des réponses à certaines questions.

BOULIER ANTIMISSILE

Chrétien se réjouit d'être consulté

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a accueilli favorablement hier la décision du président américain George W. Bush de tenir des consultations étroites avec le Canada sur le projet américain du bouclier de défense stratégique, sans pour autant se prononcer sur le fond de la question.

« Notre position, a déclaré M. Chrétien à la sortie d'une réunion de son cabinet, est que nous voulons savoir ce qu'ils veulent faire. Nous sommes préoccupés des conséquences de ce dossier parce que cela (touche) des traités de désarmement qui ont déjà été signés et l'équilibre avec la Chine et la Russie. M. Bush a dit que c'est une approche nouvelle. Si c'est le cas, pas de problème, nous allons l'examiner. » Le chef du gouvernement a donc réservé sa position sur l'idée du président américain de faire participer les alliés des États-Unis à l'initiative de défense stratégique.

Le premier ministre a reçu avant-hier un appel de George W. Bush l'informant des grandes lignes de son discours d'hier consacré à la politique de défense américaine. « Nous avons demandé à être consultés, comme vous le savez, et il s'est dit d'accord pour des consultations, a précisé Jean Chrétien. Il me l'a répété hier. »

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a pour sa part estimé que le président américain n'avait pas interrompu de manière irréversible son projet de bouclier antimissile. « Ils nous disent qu'ils examinent divers plans, a commenté M. Eggleton. Donc, ils n'ont pas arrêté leurs projets. Et tant qu'ils n'auront pas fait cela, nous ne pouvons décider de notre position. »

Le Canada est cependant fort préoccupé par la question de la prolifération des armes de destruction massive et par l'idée de faire du traité ABM une relique du passé.

« Cette question n'a pas été réglée, a cependant tempéré Art Eggleton. Il (Bush) ne l'a pas réglée dans son discours et il a dit qu'il y aurait des consultations avec le Canada. » M. Eggleton a rappelé que le président américain avait par ailleurs clairement signifié son intention de réduire de 70 % le nombre d'armes nucléaires à l'échelle de la planète. L'opposition s'est alarmée du discours de M. Bush et des déclarations du gouvernement. Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, s'est inquiété du peu d'empressément du premier ministre à soumettre le processus de décision sur l'ensemble de ce dossier à un débat parlementaire et à un vote en Chambre.

M. Duceppe soupçonne le gouvernement de se préparer à appuyer sans grande résistance le projet américain de bouclier stratégique. « Je pense que leur fond de culotte est accroché à la clôture, a-t-il lancé, mais ils penchent du côté américain. »

Bill Blaikie, le porte-parole néo-démocrate en matière d'affaires étrangères, s'inquiète pour sa part de l'abrogation du traité ABM. « Je pense que le Canada doit exprimer clairement à M. Bush que s'il va de l'avant avec son projet, il court le risque de provoquer une autre course aux armements et de mettre en péril le traité ABM. »

ENVIRONNEMENT

Ottawa espère des actions de Washington

SCOTT EDMONDS
Presse Canadienne

WINNIPEG — Le Canada n'a pas perdu espoir que les États-Unis s'attaquent au problème du réchauffement de la planète, même s'ils ont décidé de ne pas appliquer l'accord de Kyoto, selon le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson.

Le président américain George W. Bush a dit prendre au sérieux la question du changement climatique et vouloir mettre en place son propre programme, a fait remarquer M. Anderson hier.

« Nous allons attendre de voir ce programme et ce que l'administration (Bush) va faire », a déclaré le ministre au terme d'entretiens avec ses homologues des provinces et des territoires, à Winnipeg.

M. Anderson a également promis de faire savoir à M. Bush que le Canada estimait que les États-Unis erraient en ce qui a trait au Protocole de Kyoto.

Le ministre fédéral a tenu ces propos un jour après que le vice-président américain Dick Cheney ait remis en question l'utilité de la conservation de l'énergie et prédit que le pétrole, le gaz naturel, le charbon et l'énergie nucléaire continueraient d'alimenter l'économie des États-Unis.

ON CÉLÈBRE DANS TOUS NOS MAGASINS

VENTE D'OUVERTURE 10^e Fournitures de Bureau Denis

Montréal Centre-ville
499 Viger (coin Beaver Hall)

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS

AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

29⁹⁹+

PRIX SUGG. : 72 \$

39⁹⁹+

PRIX SUGG. : 114 \$

AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

129⁹⁹+

PRIX SUGG. : 248 \$

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

59⁹⁹+

PRIX SUGG. : 178 \$

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

CHAISE OPÉRATEUR

DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

79⁹⁹+

NOUVEAU MODÈLE SANS BRAS
PRIX SUGG. : 161 \$

99⁹⁹+

NOUVEAU MODÈLE AVEC BRAS
PRIX SUGG. : 202 \$

BIBLIOTHÈQUE

FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS : 28" L X 10" P X 66" H

49⁹⁹+

PRIX SUGG. : 90 \$

TOUR À CD

DISPONIBLE EN ACAJOU OU ÉRABLE
CAPACITÉ DE 124 CD
• DIMENSIONS : 16" L X 8" P X 45" H

24⁹⁹+

PRIX SUGG. : 59 \$

DISQUE COMPACT ENREGISTRABLE

COOL CD-R
700-15X
100-15X

10/ 9⁹⁹+

POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

59⁹⁹+

PRIX SUGG. : 113 \$

POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE AULNE ET NOIR
• DIMENSIONS : 34" L X 24" P X 48" H

99⁹⁹+

PRIX SUGG. : 248 \$

POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE ÉRABLE NATUREL
• TIROIR CLAVIER 28"
• TIROIR UTILITÉ
• ESPACE POUR 27 CD
• DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 59" H

159⁹⁹+

PRIX SUGG. : 309 \$

POSTE INFORMATIQUE

DISPONIBLE EN DESSUS NOIR ET CÔTES AULNE
• TIROIR CLAVIER 27"
• ESPACE POUR CPU
• ESPACE POUR 17 CD
• DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H

119⁹⁹+

PRIX SUGG. : 228 \$

179⁹⁹+

PRIX SUGG. : 430 \$

POSTE INFORMATIQUE

FINI ÉRABLE SUR PIÈTEMENT EN MÉTAL
• TIROIR CLAVIER 27"
• SUPPORT POUR CPU
• CAPACITÉ DE 27 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 22" P X 59" H

Index à code de couleur "Rapidex" de Post Fax
39096 5 ongles 39097 8 ongles 39118 10 ongles

1²⁹ ch. 1⁸⁹ ch. 2³⁹ ch.

Stylo à bille roulante "Hybrid Fashion" de Pentel 55145 (K-105) 1⁴⁹ ch.

Stylo à bille roulante "Gel Roller" de Papermate 55131 (67X01) 1⁷⁹ ch.

Marqueur "Lumocolor" de Staedtler 55087 (346-2) 4⁹⁹ ens. 4

Cartouche jet d'encre KO-REC-TYPE 73178 (CN4000-0) 5⁹⁹ ch.

Papier "Antique Bound" de First Base 51097 (7872X) 5⁹⁹ pqt

Disquette LS-120 d'imatation 73404 (11894) 14⁹⁹ ch.

Cartouche jet d'encre KO-REC-TYPE 73174 (CN4000-X) 14⁹⁹ ch.

Classeur de table "Smart File" d'Eldon 13317 (13706) 19⁹⁹ ch.

Stylo à bille Sheaffer Prelude 55087 (346-2) 24⁹⁹ ch.

Protecteur de tension "Smartsockets" de Kentsington 73368 (62146) 24⁹⁹ ch.

Support pour imprimante "Laser Stax" 73581 (PS-5) 24⁹⁹ ch.

Serviette-écrivain Aures 45493 (PF-257H) 34⁹⁹ ch.

Calculatrice de bureau Sharp EL-2192 41263 59⁹⁹ ch.

Planificateur de "Day-timer" 61086 (68361) 69⁹⁹ pqt

Calculatrice de bureau ibico 1230 41217 119⁹⁹ ch.

Agenda électronique Sharp ZQ 540PC 41537 129⁹⁹ ch.

Télécopieur Brother Intellifax 770 41355 189⁹⁹ ch.

COMMANDES TÉLÉPHONQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS

NOUVEAU Montréal Centre-ville 499, rue Viger (coin Beaver Hall) (514) 878-3777

ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055

BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840

GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611

LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682

OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900

POINTE-CLAIRE 2355, RTE. TRANSCANADIENNE (514) 428-8044

QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113

ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111

TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLECTS (819) 376-2538

MAGASINEZ EN LIGNE WWW.DENIS.CA

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

10 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

LIVRAISON GRATUITE**

MÊME LE SAMEDI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 MAI 2001. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. **ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

Un 1^{er} Mai sous le signe de l'antimondialisation

Agence France-Presse

PARIS — Des affrontements entre manifestants antimondialisation et police ont fait des blessés en Australie hier, alors que Berlin a été le théâtre d'échauffourées et que des milliers de travailleurs descendaient dans les rues ailleurs dans le monde à l'occasion du 1^{er} Mai.

A Séoul, la police a préféré céder devant la poussée de 20 000 manifestants déterminés à défilé dans le centre de la capitale sud-coréenne pour protester contre la politique du président Kim Dae-Jung, plutôt que de risquer des affrontements.

Ailleurs, la traditionnelle fête du Travail a été marquée par des défilés plus pacifiques, mais à Karachi, la plus grande ville du Pakistan, des arrestations massives et le déploiement massif de forces de l'ordre ont empêché une manifestation des partis politiques.

À Sydney, une trentaine de policiers et une trentaine de manifestants ont été blessés au cours d'affrontements devant l'immeuble de la Bourse entre la police et un regroupement d'anarchistes, de défenseurs de l'environnement et d'étudiants. À Brisbane, 45 personnes ont été arrêtées après une attaque de manifestants contre la Bourse.

En Allemagne, des violences n'ont pas pu être évitées pour la « fête des Sorcières » qui célèbre l'arrivée du mois de mai : à Berlin et Hambourg, 70 personnes ont été interpellées dans la nuit de lundi à hier. Plusieurs policiers ont été blessés et la police a eu recours à des canons à eau, les manifestants répondant à coups de bouteilles et de pierres.

Hier, quelque 500 000 personnes se sont rassemblées dans tout le pays à l'appel des syndicats, tandis qu'un cortège de près d'un millier de néonazis du NPD a défilé sous imposante escorte policière à Berlin, où quelques échauffourées ont opposé quelque 300 contre-manifestants à la police.

Avec 9000 policiers, la capitale allemande avait prévu la plus forte mobilisation policière jamais enregistrée le 1^{er} Mai, une journée qui depuis 14 ans attire régulièrement des « autonomes » décidés à en découdre avec les forces de police.

À Vienne, les sociaux-démocrates autrichiens, dans l'opposition depuis 14 mois, ont critiqué la coalition au pouvoir incluant l'extrême droite, devant une foule de 100 000 personnes réunies sur la place de l'hôtel de ville.

En France, plusieurs milliers de personnes, dont de nombreux salariés de grandes entreprises menacés par des suppressions d'emplois massives, comme Moulinex ou Danone, ont manifesté dans le calme hier matin.

À Marseille, les manifestants étaient de 3000 à 4000 selon la police, 12 000 selon les organisateurs à défilé à l'appel commun des syndicats, notamment la CGT et la CFDT.

Manifs interdites au Pakistan

Au Pakistan, où la violence politique, religieuse ou ethnique a fait plus de 4000 morts ces dernières années dans la seule ville de Karachi, les militaires au pouvoir depuis 1999 ont interdit une manifestation des partis politiques pour le retour de la démocratie. Près de 20 000 policiers et paramilitaires, déployés dans la métropole économique du pays qui compte plus de 13 millions d'habitants, ont procédé à des arrestations massives.

La police a également empêché un millier de manifestants de se rassembler sur la principale place de Bichkek pour protester contre la détérioration des conditions sociales au Kirghizstan.

En Chine, ce sont des millions d'habitants qui ont célébré le 1^{er} Mai, mais en prenant d'assaut magasins et sites touristiques. Pour mieux consommer, les Chinois se sont vu accorder sept jours de congés à l'occasion du 1^{er} Mai, comme c'est désormais le cas également pour le nouvel an chinois et pour la fête nationale le 1^{er} octobre.

Plus de policiers que de manifestants à Londres



ISABELLE HACHEY
LA PRESSE À LONDRES

PAS MOINS DE 6000 policiers ont été déployés dans les rues de Londres, hier, pour maîtriser les 5000 militants anticapitalistes qui menaçaient de s'en prendre aux magasins, bureaux et institutions financières de la capitale britannique.

Pendant des semaines, les plus sombres prédictions ont fait les manchettes des journaux, alimentés par Scotland Yard. Des « anarchistes », pire, des « terroristes » entraînés dans des camps militaires secrets, armés de machettes et d'épées de samourais, se préparaient à semer le chaos et à tout détruire sur leur passage dans les principales rues de Londres.

Des terroristes ? Sur Piccadilly Circus, quelques dizaines de manifestants affublés de pompons roses et de perruques multicolores ont dansé en l'honneur de la statue d'Éros, sous le regard éberlué des touristes japonais qui passaient par là.

À Trafalgar Square, des défenseurs des droits des animaux ont nourri les pigeons, un geste de défi envers l'administration municipale, déterminée à se débarrasser des bestioles — et surtout de leurs excréments, qui ornent en permanence les statues du célèbre square.

Sur Pall Mall, la manifestation d'une poignée de jeunes réclamant l'abolition de la dette des pays du tiers-monde, devant les bureaux de la Banque mondiale, n'a même pas réussi à perturber le lourd trafic de ce quartier du coeur de la capitale.

Des dizaines de pancartes étaient posées contre le mur, mais personne n'était là pour les brandir. Des militants distribuaient des dépliants antimondialisation et des fleurs aux passants. On cherchait en vain les terroristes.

Les manifestants, beaucoup moins nombreux que prévu, se sont basés sur la version anglaise d'une planche de jeu de Monopoly — symbole du capitalisme par excellence — pour cibler plusieurs rues importantes de Londres, qui ont ainsi été le théâtre de manifestations pacifistes à l'appui de toutes sortes de causes.

Si la journée a commencé dans le calme, les choses se sont corsées vers 14 h, quand 5000 manifestants dispersés dans la ville ont convergé vers Oxford Circus, au carrefour de Regent Street et



Photo AP ©

En ce 1^{er} Mai, les policiers de Londres ont pris les grands moyens pour éviter un dérapage. Hier soir, le bilan s'établissait à quelques blessés mineurs dans les deux camps, une trentaine d'arrestations, une caméra de sécurité démolie, une voiture renversée et quelques vitrines fracassées.

d'Oxford Street, la principale artère commerciale de Londres.

La veille, de nombreux commerces d'Oxford Street — Nike, Gap, McDonald's, Debenhams et cie —, tout comme les boutiques de luxe de Regent Street, s'étaient préparés au pire en recouvrant leurs vitrines de panneaux de contre-plaqué.

Les policiers, à pied, à cheval, à moto et en camionnette, ont rapidement entouré les manifestants, bloquant tous les accès à Oxford Circus. Résultat, les militants ont été complètement immobilisés au beau milieu de cette intersection, pendant des heures, sous une pluie froide et démoralisante.

Le siège s'est étiré pendant sept longues heures. Les manifestants transis devenaient de plus en plus frustrés et impatients. Mais plus le ciel s'assombrissait, plus la police hésitait à les libérer, de crainte qu'ils ne se séparent en petits groupes difficiles à contrôler et qu'ils ne profitent de la noirceur pour passer aux choses sérieuses.

En soirée, le bilan s'établissait à quelques blessés mineurs dans les deux camps, une trentaine d'arrestations, une caméra de sécurité démolie, une voiture renversée et quelques vitrines fracassées. Mais les policiers redoutaient que la nuit soit longue et priaient pour que la pluie persuade les manifestants de rentrer sage-

ment chez eux.

L'an dernier, Scotland Yard avait été sévèrement critiqué pour ne pas avoir su maîtriser les trouble-fête qui avaient fracassé les vitrines d'un McDonald's, vandalisé une statue de Winston Churchill et arraché la pelouse du Parliament Square pour y planter des fleurs et des plants de marijuana.

Cette fois, les policiers ont pris les grands moyens pour éviter un dérapage, mais les manifestants et deux députés travaillistes les ont accusés de réagir de manière excessive et d'avoir usé de « propagande », ces dernières semaines, dans le but de décourager les gens de prendre part à une manifestation largement pacifique.

Les policiers ont reçu l'appui du maire de Londres, Ken Livingstone, et du premier ministre Tony Blair, qui a affirmé lundi que les limites de la tolérance des Britanniques sont dépassées lorsque « des protestataires, au nom d'une cause fallacieuse, cherchent à infliger la peur, la terreur, la violence et les dommages criminels au public et à la propriété ».

cyberpresse.ca Pour un tour international des événements du 1^{er} Mai, des photos et des hyperliens

pertinents, tapez www.cyberpresse.ca

SOLARIUMS Zytco

VASTE SÉLECTION DE MODÈLES DE SOLARIUMS TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN ALUMINIUM OU CÈDRE

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

WWW.ZYTCO.COM

NOUVEAU VERRE SUPER-ISO BLOCK

ARÈTES OU RECOURBÉS 514-335-2050

ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

CONDO-HÔTEL

LE SAINT-SULPICE

VIEUX-MONTRÉAL

ALLIEZ INVESTISSEMENT ET PLAISIR !

Devenez propriétaire d'une élégante suite dans votre hôtel 5 étoiles au cœur du Vieux-Montréal et participez aux revenus de l'hôtel.

Le meilleur investissement immobilier. Point final!

EN CONSTRUCTION • RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

RÉALISATION

INFORMEZ-VOUS:

48, rue Le Royer Ouest, Vieux-Montréal

www.lesaintsulpice.com

(514) 282-9942

1 877-785-7423

Prospectus disponible au bureau des ventes

RESORT ONE

Concorde-Hôtels

www.concorde-hotels.com

Je crois que grâce à la recherche, je peux mieux respirer.

Aujourd'hui, Tavia Sloley contrôle beaucoup mieux son asthme grâce à la découverte récente de thérapies révolutionnaires.

Des médicaments innovateurs tels que Singulair^{MD}, Flovent^{MD} et Ventolin^{MD} ont grandement amélioré la qualité de vie des asthmatiques. De fait, Singulair^{MD}, une découverte canadienne, offre une toute nouvelle façon de traiter l'asthme et innove une nouvelle classe de médicaments. Ce sont des découvertes comme celle-ci qui permettent au Canada de faire concurrence dans le domaine de la recherche et du développement à l'échelle mondiale.

Notre défi consiste à mettre au point d'autres médicaments innovateurs. Mais cela est impossible sans une loi concurrentielle sur la protection des brevets, une loi qui favorise les investissements en recherche et en développement au Canada. Et cela, afin que les Canadiens comme Tavia puissent accéder plus facilement et plus rapidement à ces nouvelles thérapies et aient la chance de conquérir les maladies chroniques.

Appuyez une loi concurrentielle sur la protection des brevets... pour le bien de tous les Canadiens.



Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

La recherche : source de vie

www.canadapharma.org

^{MD}Singulair est une marque déposée de Merck & Co., Inc.

^{MD}Flovent et Ventolin sont des marques déposées de GlaxoSmithKline Group of Companies.

2955837A



Tavia Sloley
Asthme

AU CŒUR DE VOS DÉPLACEMENTS

Les tarifs « Écono »: des amours de petits prix... et bien plus encore.

TARIFS « ÉCONO » AU DÉPART DE MONTRÉAL:

HALIFAX	TORONTO	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.)	CALGARY/VANCOUVER
178\$	198\$	379\$	389\$	459\$
ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR	ALLER-RETOUR

Réservez par Internet en peu de temps: www.aircanada.ca

Optez pour le billet électronique: la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel.

Faites votre réservation en communiquant avec votre agent de voyages ou Air Canada au: 1 888 247-2262 ATS : 1 800 361-8071

AIR CANADA

airAlliance airBC airNova airOntario Canadian Regional

MONDE



Zimbabwe | Après les fermes, les usines

DES MILITANTS du mouvement des vétérans de la guerre d'indépendance, qui soutiennent le gouvernement, ont menacé hier de mener des attaques contre certaines entreprises au Zimbabwe qui selon eux ne respectent pas assez leurs travailleurs. Le leader des vétérans, Joseph Chinotimba, s'exprimait dans le stade Rufaro à Harare, à l'occasion d'une célébration alternative du 1^{er} Mai après celle, officielle, organisée par le puissant Congrès zimbabwéen des syndicats. Il a cité une liste d'une vingtaine d'employeurs qui selon lui maltraitent leurs salariés, en avertissant que les vétérans allaient « s'en occuper cette semaine ». Parmi les entreprises citées figurent le géant de l'électronique Philips, mais aussi des compagnies publiques. — d'après AFP

Israël | Barak interrogé

L'ANCIEN PREMIER ministre israélien Ehoud Barak a été interrogé dans le cadre d'une enquête criminelle sur le financement de sa campagne électorale de 1999, a annoncé hier la police israélienne. Selon le parquet, le Parti travailliste aurait détourné 1,3 million de dollars US, provenant de fonds sociaux, vers les caisses de campagne. En mai 1999, Barak avait remporté une victoire écrasante sur le premier ministre sortant, Benyamin Netanyahu, qui a lui aussi fait récemment l'objet d'une enquête pour corruption. Le Parti travailliste avait mis sur pied plusieurs associations qui géraient d'importantes contributions venues de l'étranger. — d'après AP

Venezuela | Six morts dans une prison

DE VIOLENTS affrontements entre bandes rivales de détenus dans la prison de Tocuyito, dans l'État vénézuélien de Carabobo, à 100 km à l'ouest de Caracas, ont fait six morts et huit blessés, a annoncé à la presse un officier de la Garde nationale, le général Rafael Dubron. Un précédent bilan officieux, cité par la télévision et la radio vénézuéliennes, avait fait état de 40 morts et 70 blessés. Le général a ajouté que la Garde nationale avait rétabli l'ordre à l'intérieur de la prison. À l'origine des informations diffusées par la presse, une journaliste de la chaîne de télévision Globovision avait affirmé avoir obtenu ce bilan de 40 morts et 70 blessés lors d'une communication avec un détenu de la prison, rescapé des affrontements. — d'après AFP

Liberia | Amnistie dénoncée

AMNISTIE internationale a dénoncé hier « des meurtres, tortures et enlèvements » dans le comté de Lofa, dans le nord du Liberia, où des combats opposent forces gouvernementales et éléments « dissidents ». L'organisme demande au gouvernement libérien et aux groupes d'opposition armés basés en Guinée de « cesser immédiatement les enlèvements de femmes, d'enfants et d'autres civils ». Il appelle la communauté internationale à « exiger du gouvernement libérien l'arrêt des tortures et des meurtres de civils désarmés soupçonnés de soutenir les rebelles qui viennent de Guinée ». Amnistie a enquêté et recueilli des témoignages pendant trois semaines au Liberia en février dernier. — d'après AFP

Grande-Bretagne | Blair très en avance

LE PARTI travailliste de Tony Blair a accru son avance sur l'opposition conservatrice à un mois de probables élections anticipées en Grande-Bretagne, selon un sondage publié ce matin. Une enquête de la société Mori publiée par le Sun indique que 50 % des électeurs voteraient pour le Labour, contre 32 % pour les Tories, principal parti d'opposition, si les élections avaient lieu cette semaine. Les libéraux démocrates, autre parti d'opposition, obtiendraient 13 % des voix, selon le sondage réalisé auprès de 1000 personnes. Une projection en nombre de sièges réalisée sur cette base donne aux travaillistes une majorité de 227 sièges au Parlement, 48 de plus que leur majorité actuelle. Les conservateurs de William Hague n'obtiendraient que 158 députés, leur pire score depuis 1832. Blair n'a pas encore annoncé la date des élections au Parlement mais on s'attend généralement à qu'elles aient lieu le 7 juin, en même temps que les élections municipales. — d'après AFP

Bush obtient l'accord du Congrès pour réduire les impôts de 1,350 milliard

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président George W. Bush a salué hier un accord de principe qu'il a obtenu du Congrès pour réduire les impôts de 1,350 milliard de dollars sur 11 ans, une baisse qui, selon le président américain, aidera à relancer la croissance même s'il la souhaitait encore plus massive.

« C'est un grand jour pour le peuple et les contribuables américains. Travaillant ensemble, les républicains et les démocrates à la Chambre des représentants et au Sénat se sont entendus sur une proposition qui va apporter des réductions d'impôts de 1,350 milliard de dollars sur les onze prochaines années », a affirmé M. Bush à la Maison-Blanche.

« Cent milliards vont être répartis dès maintenant, cette année et l'année prochaine, pour aider à stimuler notre économie et mettre de l'argent dans les portefeuilles rapidement. Le reste suivra dans les dix prochaines années », a-t-il ajouté.

L'accord, qui doit encore être approuvé par les deux chambres, prévoit en effet

une baisse des impôts de 1,250 milliard de dollars sur dix ans à partir de 2002, plus un paquet d'incitations fiscales de 100 milliards de dollars qui serait mis en oeuvre dès cette année.

Ce chiffre de 1,250 milliard est, cependant, sensiblement inférieur aux 1,600 milliard de dollars initialement proposés par le président américain.

M. Bush a fait de son plan de réductions des impôts la pièce maîtresse de sa politique économique, mais a dû accepter un montant réduit devant l'opposition acharnée de la plupart des démocrates au Sénat.

Si la Chambre des représentants — dominée par les républicains — avait pris position en mars pour les 1,600 milliard de baisse d'impôts demandée par le président Bush, le Sénat, où républicains et démocrates disposent d'une égalité de sièges (50-50), avait en effet réduit en avril ce montant à 1,200 milliard, contraignant les parlementaires à trouver un compromis.

Dans les rangs démocrates, on affichait hier une satisfaction mesurée, tandis que

certain républicains grinçaient des dents.

« Je suis convaincu que nous trouverons les ressources pour financer ces réductions d'impôts et je travaillerai avec les membres de la Chambre et du Sénat pour maintenir les dépenses discrétionnaires à un niveau raisonnable », a affirmé de son côté le président américain.

Ne semblant nullement douter du résultat de ces tractations, un porte parole du Département du trésor a indiqué hier que les chèques pour la partie rétroactive des remboursements d'impôts sont déjà prêts.

L'accord intervient alors que les deux chambres du Congrès s'efforcent de concilier leurs différences afin de pouvoir voter, peut-être dès cette semaine, une résolution budgétaire pour l'an 2002.

Les parlementaires poursuivaient ainsi parallèlement hier des négociations sur le niveau d'augmentation des dépenses fédérales. La Chambre des représentants a préconisé le mois dernier une augmentation des dépenses budgétaires de 4 % en 2002, tandis que le Sénat a proposé 8 %.

L'«état de rébellion» décrété à Manille après une tentative de coup d'État

d'après AFP

MANILLE — Manille a échappé hier à une tentative de coup d'État perpétré par des milliers de partisans de l'ex-président philippin Joseph Estrada, mais pas à des émeutes qui ont secoué le coeur de la ville, placée par le gouvernement en « état de rébellion ».

Hier à l'aube, quelque 8000 partisans d'« Erap », surnom d'Estrada, ont marché sur le palais de Malacanang « pour faire tomber le gouvernement légitime et mettre en place leur propre junte », a affirmé en direct à la télévision la présidente, Gloria Arroyo.

Repoussés aux portes du palais par la police, les manifestants ont violemment résisté dans des combats de rue qui ont fait au moins trois morts, dont un policier, et 138 blessés, selon les autorités et la Croix-Rouge philippine.

Pour mater ces émeutes, M^{me} Arroyo, qui vient de fêter ses 100 jours à la présidence, a ordonné l'« état de rébellion » qui autorise la police à détenir des suspects pour des périodes indéterminées. Elle a précisé que cet état d'exception serait maintenu tant que la rébellion n'aura pas été complètement réprimée.

Les premières arrestations ont eu lieu dès hier après-midi. Six personnalités liées à Estrada ont été interpellées, dont le leader de l'opposition, le sénateur Juan Ponce Enrile. Ancien ministre de la Défense, il est connu pour ses liens avec des cercles militaires d'extrême droite qui, à plusieurs reprises, ont trempé dans des complots contre le gouvernement.

Le sénateur Enrile a immédiatement démenti être derrière les émeutes de la nuit, les pires depuis 15 ans à Manille. Un autre sénateur, Gregorio Honasan, a également été arrêté. Très proche de Enrile, cet ancien colonel a été l'instigateur de tentatives de coups d'État contre l'ancienne présidente Corazon Aquino à la fin des années 80.

Panfilo Lacson, ancien chef de la police nationale à l'époque de la présidence Estrada et fervent partisan de ce dernier, a lui aussi été arrêté. Arroyo a promis que



Photo AP

Les manifestants pro-Estrada ont violemment résisté aux policiers et aux soldats dans des combats de rue à Manille qui ont fait au moins trois morts, dont un policier, et 138 blessés, selon les autorités et la Croix-Rouge philippine. Cet émeutier, avec une victime, s'abrite derrière un bouclier de fortune.

d'autres arrestations suivraient dans les prochains jours.

La présidente, qui a prêté serment le 20 janvier, n'a dû son salut qu'à la police et à l'armée. Celle-ci a réaffirmé qu'elle soutient à 100 % la présidente bien que des « alliés » d'Estrada aient tenté de recruter « certains officiers », selon un porte-parole militaire. « Les forces armées sont intactes et très unies et toutes les suggestions de ruptures dans leurs rangs sont infondées », a déclaré à la télévision le général Edilberto Edan.

Pour symboliser ce soutien, Arroyo est allée hier après-midi serrer la main des militaires et des policiers gardant son palais. C'est parce qu'il avait perdu le soutien de l'armée qu'Estrada avait été con-

traint d'abandonner le pouvoir à la fin de janvier, sous la pression de la rue.

Pendant plusieurs heures, des milliers de manifestants, venus pour la plupart des quartiers les plus pauvres, ont brisé des vitrines, incendié des véhicules, dont des voitures de télévision et de la police, avant d'être finalement dispersés. Une centaine d'entre eux ont été arrêtés. C'était la première fois depuis le soulèvement populaire qui avait renversé l'ex-dictateur Ferdinand Marcos en 1986 que Manille connaissait des émeutes aussi violentes.

En début de soirée à Manille, la situation était calme, y compris aux abords du palais présidentiel, cerné par des centaines de policiers et de militaires.

BLAINVILLE 1150, boul. Curé-Labelle
BROSSARD 6655, boul. Taschereau
CHATEAUGUAY 279, boul. d'Anjou
CHICOUTIMI 1657, boul. Saint-Paul
DRUMMONDVILLE 3725, rue St-Croix
GATINEAU 550, boul. La Gappe
GRANBY 960, rue Principale
JOLIETTE 341, boul. A-Barrette
LAFONTAINE 2391, boul. Labelle
LAVAL 4025, boul. Des Laurentides
LAVAL CHENEBY 3615, Autoroute Laval O.
LAVAL ST-VINCENT-DE-P. 4583, boul. Lévesque Est
LÉVIS 5220, boul. Rive-Sud
LONGUEUIL 620, place-Terre-Canada
MONTEBELLO 548, Henri-Bourassa
PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds
PLAISANCE 259, rue Principale
PTE-AUX-TREMBLES 11750, rue Sherbrooke Est
QUÉBEC/VANIER 653, boul. St-Jean
REPERTIGNY 545, rue Notre-Dame
RIMOUSKI 905, rue Loussane
ROCK FOREST 4796, boul. Bourque
ST-EUSTACHE 232, rue Dubois
ST-G.-DE-BEAUVE 10655, boul. Lemay
ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier
ST-JOVITE 1525, route 117
STE-JULIENNE 1447, route 125
ST-LUC/ST-JEAN 1329, rue Monseigneur
SOREL/TRACY 206, rue du Collège
TERREBONNE 1715, chemin Gascon
THEFORD-MINES 842, boul. Smith Sud
TROIS-RIVIERES O. 5825, boul. Royal
VAL-D'OR 1887, 4^e rue
VALLEYFIELD 885, Longueuil
VAUDREUIL 910, boul. Harwood
VICTORIAVILLE 54, rue Girouard

VENTE SUPER SPLASH

DIVERS PLANS DE FINANCEMENT DISPONIBLES. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. *VOIR DÉTAILS EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN : 9 à 21 h
SAMEDI : 9 à 17 h
DIMANCHE : 10 à 17 h

ENSEMBLE DE JARDIN COMPLEX HOLLYWOOD JARDIN
6 CHAISES À BANDOULIÈRE, TABLE 38 x 60 po
499\$
PAYABLE 12 SEPTEMBRE 2001*

ENSEMBLE DE JARDIN COMPLEX VERDI
4 CHAISES BASSES, TABLE 42 po
249\$

ENSEMBLE DE JARDIN VERANDA VICEROY VERT
4 CHAISES À BANDOULIÈRE, TABLE HEXAGONALE 60 po
599\$
PAYABLE 12 SEPTEMBRE 2001*

OBTENEZ À L'ACHAT D'UN SPA STE-LUCIE UNE PRIME DE 900\$
SOIT :
une jupe, un couvercle, un ozonateur et une soufflerie

SPA LAURENTIEN DE MAAX À PARTIR DE 3495\$ OU 55\$/MOIS*

OBTENEZ À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE UNE PRIME DE 1300\$
SOIT :
un ensemble de 2 lumières intégrées et un système d'épuration d'eau Nature²

PISCINE CREUSÉE À PARTIR DE 99\$/MOIS*

PISCINE HORS-TERRE TOUT ÉQUIPÉE ET INSTALLÉE

À PARTIR DE 26\$/MOIS*

THERMOPOMPE INSTA 2001 DE FOCUS TEMP

200\$ DE RABAIS

PISCINE HORS-TERRE DE REMPLACEMENT SANS ÉQUIPEMENT À PARTIR DE 699\$

CHLORE SUN 6 kg RONDELLES DE 3 po
299\$

CHLORE GRANULÉ 18 kg
59\$
CLUB PRO

TRAITEMENT CHOC HTH EXTRA 454 g
349\$

CLUB PISCINE

Accalmie en Kabylie déçue par le discours de Bouteflika

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie quitte le gouvernement à la suite des émeutes sanglantes

Agence France-Presse

ALGER — La déception était perceptible hier en Kabylie, en proie depuis une douzaine de jours à des émeutes sanglantes, au lendemain du discours radio-télévisé du président algérien Abdelaziz Bouteflika.

En outre, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti essentiellement implanté en Kabylie, a annoncé hier après-midi son retrait du gouvernement en raison des affrontements entre policiers et manifestants ayant fait, selon des bilans de presse, entre 60 et 80 morts dans les rangs de ces derniers.

Au lendemain de l'intervention

présidentielle, des habitants de Béjaïa, en Petite Kabylie cachaient mal leur déception après la seule annonce de la création d'une commission d'enquête sur les émeutes, jugée par plusieurs personnes interrogées « superflue et inutile ».

Les réactions des habitants interrogés sur le discours du président Bouteflika sont les mêmes à Tizi-Ouzou qu'à Béjaïa. « Le président n'a rien dit qui nous intéresse », a affirmé un habitant de cette ville joint par téléphone.

Béjaïa a été en partie nettoyée des débris des émeutes. Les rues ont été dégagées des poteaux et des barricades qui les bloquaient ces jours-ci.

Cependant, la police y est encore présente, surtout autour des bâtiments publics, particulièrement visés ces derniers jours par les émeutiers qui y voient un symbole du pouvoir central exécuté.

Le chef du RCD, Saïd Sadi, qualifiant les événements de Kabylie de « tragédie nationale », a justifié son retrait en affirmant que « pendant six jours, les gendarmes ont tiré, à balles réelles, sur des jeunes aux mains nues ».

Ce parti détenait deux portefeuilles dans le gouvernement de M. Ali Benflis, les Travaux publics dirigé par Amara Benyounés et les Transports aux mains de Hamid Lounaoui.

« Un gouvernement qui tire sur la population ne mérite pas qu'on le soutienne et ne doit pas continuer à recevoir l'adhésion des démocrates », avait déjà estimé M. Sadi dimanche dernier à Alger.

Selon les autorités algériennes, ces émeutes ont fait 42 morts (dont un officier de la gendarmerie) et 572 blessés (dont 184 manifestants et 388 « éléments des services de sécurité »).

Ces émeutes sont les plus violentes en Algérie depuis celles d'octobre 1988 qui avaient provoqué la chute du système du parti unique, le Front de libération nationale (FLN), au pouvoir depuis l'indépendance en 1962.

Les émeutes en Kabylie avaient éclaté à la suite de la mort, le 18 avril, d'un lycéen dans une gendarmerie à Beni Douala, près de Tizi-Ouzou.

Le calme régnait cependant hier à Béjaïa, tandis qu'à Tizi-Ouzou des groupes de jeunes continuaient, depuis le début de l'après-midi, à harceler les forces de sécurité.

Quelques incidents isolés ont également eu lieu à Naciria et Dra Ben Khedda sur la route Alger-Tizi Ouzou, à Ighzer Amokrane, près de Béjaïa où une barricade a été érigée sur la route nationale et à Bouira lorsque des jeunes ont tenté de per-

turber la circulation sur l'important axe routier reliant Alger à l'est algérien.

En outre, la violence des groupes armés n'a pas cessé. Dix personnes ont été assassinées dans la nuit de lundi à hier à Chiffa, près de Blida, par des islamistes armés, selon les services de sécurité.

Ce nouveau massacre a eu lieu dans un secteur où opère le Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri.

Depuis le début avril, plus de 150 personnes ont été tuées dans des violences liées à des actions des groupes armés en Algérie, selon des bilans de presse. Le nombre des morts s'élève à près de 1000, dont plus de 400 islamistes armés, selon les mêmes sources depuis le 1^{er} janvier 2001.

Chine : 480 exécutions en trois semaines

d'après AFP

PÉKIN — La Chine a exécuté 30 criminels, dont huit dans la région à majorité musulmane du Xinjiang, selon des indications fournies hier par la presse chinoise, portant à près de 480 le nombre des criminels passés par les armes au cours des trois dernières semaines.

Selon le quotidien du Xinjiang, sept criminels, dont plusieurs ouïgours, l'ethnie musulmane dominante au Xinjiang, ont été exécutés le 26 avril à Korla et dans les environs pour meurtres et blessures.

Un autre criminel a pour sa part été exécuté à Hami, dans la région du Xinjiang, tandis que plusieurs séparatistes ouïgours ont été condamnés à des peines diverses, dont certaines allant jusqu'à la peine de mort, à Urumqi, la capitale provinciale, toujours le 26 avril.

Selon le quotidien du Xinjiang, l'un des condamnés à mort d'Urumqi a été identifié comme étant Abdulaimit Mehmet, reconnu coupable de meurtre et de séparatisme, tandis qu'un autre Ouïgour a été condamné à mort pour avoir tué un militaire. Neuf autres Ouïgours ont pour leur part été condamnés à des peines allant de 3 à 20 ans de prison pour « séparatisme » et fabrication illégale d'explosifs.

La lutte contre le séparatisme fait partie des objectifs que la campagne contre la criminalité, lancée au début du mois dernier dans l'ensemble de la Chine, s'est fixée au Xinjiang, une région qui connaît une forte tension entre la majorité musulmane (surtout des Ouïgours d'origine turcophone) et la minorité han (Chinois de souche représentant 38 % de la population).

Dans le reste de la Chine, la campagne vise principalement les voleurs, violeurs et meurtriers, ainsi que le crime organisé et le trafic de drogue, comme c'est le cas dans la province du Yunnan. Seize criminels ont ainsi été exécutés le 21 avril à Kunming, la capitale provinciale, tandis que six autres, principalement des trafiquants de drogue, l'ont été le lendemain à Dali, dans le Yunnan.

Les dernières exécutions portent à environ 480 le nombre des exécutions rapportées par la presse chinoise depuis le lancement de la campagne « frapper fort » contre la criminalité lancée le 11 avril.

| TURQUIE |

Adoption d'une loi allégeant l'isolement des détenus

d'après AFP

ANKARA — Les députés turcs ont adopté hier une loi allégeant les conditions d'isolement des détenus dans les prisons de haute sécurité du pays, qui ont été l'origine d'une grève de la faim observée depuis plus d'un mois par des prisonniers.

Le texte approuvé autorise les détenus condamnés pour terrorisme à se joindre aux autres détenus dans les zones de promenade. Jusqu'à présent, la loi leur interdisait de sortir de leurs cellules pour la promenade quotidienne.

« Cette loi est un pas important en vue de résoudre le problème des prisons », a déclaré le ministre turc de la Justice, Hikmet Sami Turk. « Elle sera accompagnée d'une série de règlements et nous mettrons en place un système moderne dans nos prisons », a-t-il ajouté.

Toutefois des militants des droits de l'homme ont déjà qualifié cette loi de « insuffisante ».



Grande vente anniversaire

JUSQU'AU DIMANCHE 6 MAI '01 SEULEMENT

Nous payons les 2 taxes sur tous nos vêtements



SALOMON LOISIR
«Windchill» 2000,
Homme, femme
#871297 et 871293
Rabais de 60%
49⁹⁹
valeur: 109.99

- Vêtements vélo
- Vêtements golf
- Vêtements tennis
- Vêtements plein-air

2 douzaines POUR 29⁹⁹
valeur: 49.99

BALLES DE GOLF
«Top Flite Titanium 90»



GANT
«Etonic ST2»



2 pour 19⁹⁹

SANDALES NIKE «Deshultz» VIII 2000
Homme, femme,
#190070-081 et 138023-041
49⁹⁹ Rabais 50%
valeur: 99.99



BAUER X-TRA 5.5, (2000) femme, homme
ROSSIGNOL BANDIT GE (2000) femme
SALOMON AC7 (2000) femme
ULTRAWHEEL SQ8 (2000) femme
K2 CAMANO (2000) homme
SALOMON TR7 (2000) homme

Au choix 149⁹⁹
valeur jusqu'à: 299.99

RAQUETTE DE TENNIS
Wilson «Hyper Hammer»
2.0 ou 3.3

169⁹⁹ valeur: jusqu'à 399.99

GRATUIT
Sac à raquette, modèle US OPEN PRO
Vál. 89.99\$ (avec achat)

TROTTINETTE NAVAJO
• Pneu air • Pliable
• Suspension • Sac de transport

99⁹⁹
valeur: 169.99



ULTRAWHEEL MILLENIUM
valeur: 299.99 (2000) 80mm, Abec 5, homme

OU ROLLERBLADE DELTA SX
au choix **99⁹⁹**




10\$ de rabais à l'achat d'une planche à roulettes de votre choix

PRÉSENTATION DU COUPON
Bon jusqu'au 6 mai 2001.
1 coupon par client



Certaines photos sont à titre indicatif. Quantités limitées

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX EN MAGASIN www.andrelalondesport.com

- REPENTIGNY 256, Notre-Dame
- MONTRÉAL Centre-Ville
1231, rue SAINT-CATHERINE OUEST
- LAVAL 3900, autoroute 440 Ouest.
- JOLIETTE 20, Place Bourget
- TROIS-RIVIÈRES Ouest Centre Le Carrefour
- BROSSARD Place Portobello, 7250, boul. Taschereau Ouest



INFO: 1 888 LALONDE MTL: (514) 990-5420



ANDRÉ LALONDE SPORTS®

Émeute et saccages anti-albanophones en Macédoine

Associated Press

SKOPJE – Des manifestants ont lapidé et incendié hier des magasins et restaurants appartenant à des albanophones à Bitola, troisième ville de Macédoine, après les funérailles de soldats tués dans une embuscade tendue par les séparatistes.

L'émeute a duré quatre heures, alors que le président macédonien Boris Trajkovski s'envolait pour les États-Unis réclamer le soutien de l'administration Bush à sa lutte contre le séparatisme albanais.

Samedi, les rebelles albanophones avaient tué huit membres d'une unité d'élite de l'armée, près de la frontière avec le Kosovo.

Après les funérailles, plusieurs centaines de jeunes hommes s'en sont pris à une quarantaine de magasins tenus par des albanophones dans le centre-ville.

Un patron de café a tiré sur un des émeutiers, l'atteignant au ventre, et trois autres ont été légèrement blessés par des éclats de verre. L'auteur du coup de feu et deux autres personnes ont été interpellés et une enquête ouverte sur le déclenchement de ces violences.

Un autre incident s'est produit hier près du village de Lipkovo, dans le nord de la Macédoine, près de la frontière avec la Yougoslavie. Un petit groupe d'albanophones a ouvert le feu sur une patrouille de police macédonienne. La police a répliqué et les albanophones ont battu en retraite. Il n'y aurait pas eu de victimes.

La police a également fait évacuer le principal aéroport du pays, à Skopje, pendant une heure et demie, à la suite d'une alerte à la bombe, a rapporté l'agence de



Photo REUTERS

Une famille de Macédoniens regarde à l'intérieur d'un des magasins saccagés à Bitola, ville située au sud-ouest de Skopje, où des émeutiers s'en sont pris à des commerces appartenant à des albanophones.

presse yougoslave *Tanjug*. Aucun explosif n'a été retrouvé et l'aéroport a rouvert plus tard dans la journée.

Ces troubles font craindre aux autorités de Skopje de nouvelles menaces pour la sécurité du pays et pour un dialogue politique plus que jamais malaisé.

Le gouvernement a dénoncé une réaction « qui répond aux visées des terroristes : la déstabilisation d'une Macédoine aux bases multiethniques, en suscitant des heurts ». Le porte-parole Antonio Milososki a appelé au calme, tandis que des mesures de sécurité « préventives » étaient annoncées,

Skopje n'écartant pas de nouveaux événements de ce type.

Car pour le citoyen macédonien, la cause semble entendue : « Les Albanais bénéficient de droits comme nulle part ailleurs et ils en profitent, » répète-t-on à l'envi depuis l'attaque de samedi, décrite par la police comme un « massacre ».

L'embuscade a fait huit morts au sein d'une patrouille macédonienne sur les hauteurs de Tetovo, secteur au coeur des affrontements en mars entre forces gouvernementales et rebelles qui affirment lutter pour les droits de la minorité albanaise.

L'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine a reconnu l'action, expliquant s'être sentie menacée par ces soldats dans une zone sous son contrôle.

Ces événements pourraient en tout cas « fortement contrarier » les discussions amorcées depuis un mois sous la pression internationale, entre partis macédoniens et albanais, relevant un haut responsable occidental, pour qui « tout est possible dans un tel climat d'incertitude ».

Lundi soir, un porte-parole du principal parti au pouvoir, le VMRO (nationaliste modéré) du

président Boris Trajkovski, estimait ce « dialogue, remis en question ».

Au coeur de ses récriminations : l'absence de ferme condamnation par le Parti pour la prospérité démocratique (PDP), parti albanais d'opposition.

Mais cet accroc illustre surtout la difficulté d'un dialogue aux progrès comptés depuis la première réunion entre tous les partis, convoquée début avril par M. Trajkovski.

« Pour nous, le dialogue n'a pas commencé », assure le secrétaire général du PDP, Muhamed Halili. Nous n'avons discuté que du report du recensement.

« Ces discussions n'ont abouti à rien. Le fait que notamment le contenu de la Constitution ne soit pas discuté, n'est sans doute pas pour rien dans l'exaspération et sert de prétexte aux extrémistes », opine le maire de Tetovo, Myrtezan Ismaili, membre du Parti démocratique des Albanais (DPA), parti de la coalition gouvernementale.

Le gouvernement refuse une modification de la loi fondamentale, qu'il rejette comme un prétexte à une désintégration de l'État, et que les Albanais réclament pour devenir un peuple « constitutif ».

De fait, les tractations semblent avoir jusque-là avant tout porté sur la formation d'un large gouvernement de coalition, réunissant autour d'une plateforme commune VMRO, SDSM (opposition sociale-démocrate), PDP, DPA.

Ce gouvernement viserait à sortir le pays de la crise avant l'organisation d'élections anticipées, explique-t-on au SDSM, à l'origine de cette initiative qui bute notamment sur la question de l'attribution de portefeuilles.

Hier soir, le gouvernement a admis que cette perspective restait, selon M. Milososki, « une question ouverte » mais sans avancée significative.

Les miliciens de Colombie dans la ligne de mire des É.-U.

Agence France-Press

BOGOTA — Les paramilitaires de Colombie sont désormais dans la ligne de mire de Washington, avec l'appui de Bogota sur le terrain illustré par la capture de 57 présumés miliciens dans les dernières 48 heures.

Ce spectaculaire coup de filet a été annoncé tard lundi soir par un porte-parole de l'armée, le jour même de l'inclusion des paramilitaires colombiens, par le Département d'État américain, dans la liste des organisations terroristes, au même titre que les guérillas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale (ELN).

Les miliciens, au nombre de 8100, sont regroupés au sein des Autodéfenses unies de Colombie (AUC), sous le commandement de Carlos Castano, et sont accusés de procéder dans les campagnes à des massacres systématiques de paysans accusés de collaborer avec les rebelles. Ils s'en prennent aussi aux syndicalistes qu'ils accusent de pactiser avec la guérilla.

À la suite de la décision américaine, les membres de l'AUC seront dorénavant interdits de séjour aux États-Unis, ne pourront plus négocier de contrats avec les entreprises américaines, et le département du Trésor pourra geler leurs éventuels comptes bancaires.



CFG LANGUE DES AFFAIRES

Inscrivez-vous aujourd'hui et épargnez 100 \$

Cours de langues — été 2001

Une formation unique, intensive et rentable.

Des professeurs dynamiques et compétents :

Découvrez l'histoire de Montréal à travers ses parcs, ses musées et d'autres sites tels que : le Biodôme, le Jardin Botanique, le Stade Olympique. Baladez-vous dans le Vieux-Montréal, dînez dans un restaurant français, anglais ou espagnol (selon la langue de vous étudiez) et réalisez bien d'autres activités.

Améliorez votre confiance et apprenez à communiquer efficacement dans une autre langue.

Enrichissez votre vocabulaire, conjuguez les verbes correctement et conversez aisément sur des sujets variés et des situations de la vie courante.

Instruction offerte en anglais, français ou espagnol; Cours de mi-juin à septembre; 30 heures (1 jour par semaine pendant 5 semaines); des groupes homogènes (maximum 5 personnes).

750 \$
650 \$ (avant le 18 mai)

2954866

1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 510, Montréal, QC, H2L 1L3
Téléphone : (514) 526-2833 Fax : (514) 526-7441
www.cfgcf.com

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave. McArthur
Bureau 615
Code postal _____ Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

RECTIFICATION DE DATES

pour le Défilé de Mode
« Collection 2001 »
DU CÉGEP MARIE-VICTORIN

Collection

L'ÉCOLE DE
MODE
DU CÉGEP
MARIE-
VICTORIN

Veuillez prendre note
que le défilé aura lieu
les **mardi 8 mai** et
mercredi 9 mai,
à 19 h et à 21 h

Pour information ou réservation :
(514) 328-3826, poste 2404



Découvrez les allures les plus éclatantes de l'été, épargnez et obtenez des miles de récompense Air Miles^{md} avec vos achats!

Consultez notre circulaire dans le journal d'aujourd'hui pour en savoir davantage.

Marque déposée d'Air Miles International utilisée sous licence par «Loyalty Management Group Inc», «Mark's Work Wearhouse» et «L'Équipeur Ltée»

2952030A

L'Équipeur

Vêtements performants

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 mai 2001

Page A17 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef

Le cri de révolte d'une génération

AGNÈS GRUDA
Agruda@lapresse.ca

Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts ». Ce slogan donne une idée de l'état d'esprit qui anime les milliers de jeunes Kabyles dont les protestations ont dégénéré en émeutes violentes au cours des derniers jours, en Algérie.

Lundi soir, le président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui s'était éclipsé du pays pendant les premiers jours des affrontements, a promis de tenir une enquête sur ces événements au cours desquels une soixantaine de manifestants ont perdu la vie. Il a aussi évoqué l'idée d'un référendum sur le statut des Kabyles et leurs « revendications identitaires ».

Mais ce n'était pas assez pour faire taire la révolte. Après une brève accalmie, de nouveaux heurts ont éclaté hier dans la ville kabyle de Tizi Ouzou. Et la vague de protestations s'est étendue à la plupart des universités du pays. Pour protester contre la répression policière à l'endroit des manifestants kabyles, les étudiants de toutes les grandes villes algériennes ont déclenché un mouvement de grèves.

Qui sont donc les Kabyles, qui forment 30 % de la population algérienne ? Ils appartiennent au groupe des Berbères, un très ancien peuple d'Afrique du Nord qui a longtemps résisté aux envahisseurs romains, puis arabes. Même s'ils se sont convertis à l'islam, les Berbères ont gardé leur propre langue. Ils ont également conservé leurs anciennes coutumes. Ainsi, ils n'imposent pas le voile aux femmes et ils forment un bastion de résistance contre l'intégrisme musulman.

Les Kabyles ont joué un rôle de premier plan dans la guerre d'indépendance, mais leurs demandes de reconnaissance culturelle n'ont jamais été satisfaites dans l'Algérie indépendante. Les politiques d'arabisation forcée ont déclenché le « printemps berbère » en 1980. Huit ans plus tard, une autre vague de révoltes a fait un demi-millier de morts. L'explosion des derniers jours est la pire que l'on ait connue depuis cette époque.

En 1996, dans une nouvelle Constitution, le gouvernement algérien avait décidé de jeter un peu de lest culturel aux Berbères. Ainsi,

des chaires berbères ont été ouvertes dans les universités. Mais il n'était pas question pour autant de reconnaître un statut officiel à la langue berbère. Et de toute façon, tous ces efforts d'ouverture ont été détruits avec l'adoption, en 1998, d'une loi qui a fait de l'arabe la seule langue officielle de l'Algérie.

Cette loi avait été perçue comme une giflette par les Kabyles. Mais la révolte des derniers jours n'est pas uniquement motivée par une volonté d'affirmation culturelle.

Les jeunes Kabyles sont confrontés à la même impasse que tous les Algériens de leur âge. Il y a 10 ans que le pays est à feu et à sang. Son économie a périéclité. Le pouvoir d'achat a fondu de moitié. On estime que 40 % des Algériens, tous groupes ethniques confondus, vivent sous le seuil de la pauvreté. Le taux de chômage est supérieur à 30 %. Il frappe surtout les jeunes. Or, 60 % des Algériens ont moins de 30 ans. A moins de s'exiler, leur avenir est un cul-de-sac.

■ ■ ■

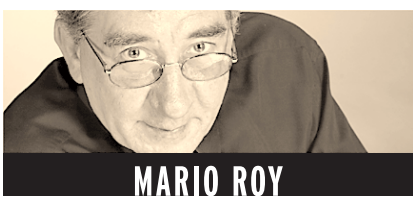
Le président Bouteflika est arrivé au pouvoir en avril 1999 en promettant de redorer l'image de l'Algérie à l'étranger, de mettre un terme à la guerre civile et de relancer l'économie. Et s'il fait aujourd'hui à la pire crise de son règne, c'est parce qu'il a échoué sur l'essentiel.

Sa politique de « concorde civile », qui visait la réintégration sociale des islamistes, a contribué, dans un premier temps, à pacifier le pays. Mais le remède avait un effet limité. Les attentats ont repris. Depuis le début de l'année, on a compté un millier de morts. Pendant ce temps, sur le front économique, rien n'a changé.

Le président a déçu, la population désapprouve ses politiques et ses appuis s'érodent. La presse est de plus en plus critique à son égard. À la suite des événements des derniers jours, le seul parti politique kabyle à faire partie du gouvernement actuel, le Rassemblement pour la culture et la démocratie, a l'intention de se retirer de la coalition au pouvoir.

Le 18 avril dernier, un jeune Kabyle a été criblé de balles dans un commissariat de police. Dans un contexte aussi volatile, il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres. La vague de protestations qui a suivi, et qui est en train d'embraser le pays tout entier, exprime donc bien plus qu'un simple besoin d'affirmation identitaire. Elle dit la révolte et le désespoir de toute une génération.

Vingt millions pour faire joujou dans l'espace

MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Il devra payer tout ce qu'il va casser. Se faire accompagner s'il sort du module russe. Ne pas se plaindre s'il se fait mal. Et surtout, ne pas toucher aux boutons ! Muni de ces directives dignes d'être accrochées au mur d'une garderie, le premier touriste de l'espace, Dennis Tito, a été propulsé en orbite, où il tourne actuellement à bord de la Station spatiale internationale.

Celle-ci est ainsi transformée en une sorte d'hôtel... mille étoiles, au bénéfice de ce millionnaire américain dont la lubie est, pour les Russes exsangues, une formidable bouée de sauvetage : le chèque de 20 millions de dollars remis par Tito à la Rosaviakosmos — le pendant russe de la NASA — présente en effet la moitié de la contribution du pays, en 2000, au financement de la station orbitale.

Par comparaison, il faut 4 milliards annuellement, dont 60 % proviennent des États-Unis, pour poursuivre cette aventure impliquant 16 pays (parmi lesquels figure le Canada) et qui devrait coûter au total 60 milliards.

On comprend donc pourquoi la Russie tenait tant à lancer le « tourisme spatial » alors que les États-Unis — où, pourtant, on n'est guère scandalisé a priori par la notion de profit — n'ont donné qu'à la der-

nière minute, et avec beaucoup de réticence, leur autorisation à l'embarquement de ce vacancier.

Certes, il ne s'agit pas du premier civil à être lancé dans l'espace.

On se souvient de l'institutrice qui, en 1986, était montée à bord de la navette Challenger pour connaître la mort, avec les autres membres de l'équipage, dans l'explosion du véhicule peu après la mise à feu. En 1990, un journaliste japonais avait passé six jours à bord de la station Mir, tout comme une scientifique britannique, un an plus tard.

Mais le cas de Tito est, pour l'heure, unique : il a payé le billet aller-retour de sa poche et n'a aucune autre raison d'être à bord que celle de jouir du spectacle.

Qu'est-ce que cela annonce pour le futur ?

Pour l'instant : rien du tout.

Les Russes peuvent bien être enthousiastes, et un expert américain a beau dire qu'« au cours des deux derniers siècles, les millionnaires ont ouvert la voie à des dizaines d'activités qui ont aujourd'hui des millions d'adeptes », il est douteux que la croisière dans l'espace devienne courante à moyen terme...

Cela dit, les Russes seront sans doute tentés de remettre ça avec d'autres millionnaires — le réalisateur de *Titanic*, James Cameron, pourrait être le prochain passager, selon la rumeur. Ce qui nous assurera une suite à l'étrange spectacle que donne aujourd'hui Dennis Tito : celui d'un homme qui n'a rien à faire dans l'espace, mais qui a tout de même versé une fortune pour faire joujou avec le plus formidable train électrique que se soit donné l'humanité.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

L'UDA... deux poids, deux mesures

LE LUNDI de Pâques, alors que je me rendais voir un film au cinéma Quartier Latin, je suis arrivé face à face avec un groupe de manifestants devant le cinéma pour apprendre qu'il s'agissait de membres de l'Union des artistes, leur président Pierre Curzi en tête, qui s'opposaient au fait que le groupe américain Columbia fasse doubler en français, en France, les films destinés au marché québécois, plutôt que de les faire doubler ici au Québec, par des artistes de chez nous.

Puis, quelques jours après, j'apprenais dans le journal que TVA avait décidé de ne plus faire doubler la télé-série *Ally McBeal* au Québec, mais de diffuser désormais la version doublée en France. Or, je n'ai pas entendu la moindre réaction et je ne crois pas non plus que les membres de l'UDA soient allés manifester devant les studios de TVA, boulevard de Maisonneuve. Ne serait-ce pas « deux poids, deux mesures » de la part de l'UDA ?

Il m'apparaît beaucoup plus grave qu'un télédiffuseur d'ici, appartenant en bonne partie à la SGF, donc financé à même nos impôts, et subventionné à tour de

bras par Téléfilm Canada et la SODEQ, prenne de telles décisions. Combien de télé-séries américaines diffusées par TVA-Québec sont-elles traduites en France plutôt qu'au Québec ? L'UDA s'en rend-elle compte ? Et pourtant, ses membres préfèrent aller manifester contre une multinationale comme Columbia qui a, de toute évidence, pris une décision d'affaires sans vraiment connaître le marché d'ici, étant gérée par des Américains avec une vision qui se situe à mille lieues des préoccupations du Québec. Or le groupe TVA-Québec, ce sont des gens de chez nous qui le dirigent et qui préfèrent donner du travail aux Français plutôt qu'aux Québécois. Il me semble que c'est beaucoup plus grave non ?

Mais, au fait, vous êtes vous demandé pourquoi les artistes de l'UDA, Curzi en tête, préfèrent manifester contre Columbia, plutôt que TVA-Québec ? C'est simple, ils ont peur des représailles de la part de TVA à la suite de leur manifestation. Imaginez, la direction de TVA-Québec qui verrait Curzi devant ses studios pourrait ensuite décider qu'il ne fera plus partie d'aucun de ses téléromans... et la même chose pour bien arriver à d'autres membres parmi les artistes les mieux payés de l'UDA, beaucoup mieux d'ailleurs que ceux qui ne vont faire

qu'occasionnellement des contrats de doublage ici et là, quand il y en a. Au fait, le slogan de TVA n'est-il pas justement « le réseau d'ici » ?

YVES HAMEL
Montréal

De la chance ?

J'AIMERAIS apporter un autre point de vue concernant Air Canada. Nous revenons, mon mari et moi, d'un séjour d'un mois en Chine et à notre grande surprise à l'aéroport de Beijing, à notre barrière, la préposée a commencé à parler en français avant l'anglais et le mandarin pour nous aviser de l'embarquement, et toujours dans le même ordre dans l'avion. Nous étions très surpris et heureux. Nous sommes revenus le 10 avril 2001. Avons-nous été chanceux ?

Nous avons eu droit au même programme de Vancouver à Montréal. Donc arrêtons de penser que le français n'existe qu'à Montréal.

NICOLE VÉZINA
Montréal

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE ?
Adresse électronique :
edito@lapresse.ca

Qui est responsable ?

APRÈS AVOIR lu l'article de Raymond Gervais dans *La Presse*, du 30 avril 2001, concernant le suicide au Casino, j'étais en proie à de multiples contradictions.

Bien que je déplore le fait que des individus perdent le contrôle de leur vie (alcool, drogue, cartes, casino), je me demande jusqu'à quel point la société doit être tenue responsable des déboires personnels ; mais où est donc passée la responsabilité personnelle, le devoir envers la famille, la loyauté envers l'employeur, l'honneur ? Où sont donc passées ces bases vitales pour une société solide et tournée vers l'avenir ?

D'un autre côté, je me demande pourquoi Loto-Québec ne publie pas un compte-rendu de l'utilisation de ces millions. Quel pourcentage est affecté à la santé, à l'éducation, aux transports, aux routes et quoi encore ? Ne serait-ce pas là une occasion de redorer ou justifier la mise sur pied de ces taxes volontaires ?

M. CARON
Saint-Laurent

Et ça continue...

À LA SÛRETÉ du Québec, en 1984-85, j'ai eu l'occasion de travailler au dossier des jeux vidéo commerciaux, que Loto-Québec voulait implanter au Québec, selon un schéma bien établi.

Responsable du sous-comité sur le contrôle et la sécurité, j'ai côtoyé régulièrement ceux qui faisaient partie de celui touchant l'aspect social de ces jeux, c'est-à-dire là où on a pesé et soupesé mille et une fois « l'impact social négatif potentiel » de ces maisons



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Les jeux ne sont pas qu'une source de profits pour l'État. Ils sont aussi l'occasion de plusieurs drames personnels et familiaux.

de jeu. Croyez-moi, tous étaient très sensibilisés à ce point précis. Si jamais on s'apercevait, après l'ouverture de maisons de jeux vidéo commerciaux, que quelqu'un se promène sur le pont Jacques-Cartier et pense à se jeter en bas après avoir tout perdu, ce serait l'abandon immédiat de ce projet, et on n'en reparlerait plus jamais.

Comme les temps ont changé, ou plutôt... non.

Plus ça change, plus c'est pareil, c'est-à-dire que l'argent doit primer, malgré tous ces milliers de drames survenus à la suite de l'implantation de ces casinos et maisons de jeux partout au Québec.

Je ne comprends toujours pas qu'aucun journaliste n'ait encore

décidé d'entreprendre une enquête exhaustive sur tous les drames survenus au Québec depuis la venue de ces appareils à sous. Le résultat en serait stupéfiant. En assurant aux familles éprouvées que leur anonymat serait totalement préservé, je suis certain que l'on en verrait de toutes les couleurs...

J'ai bien hâte de connaître le résultat du référendum, au Nouveau-Brunswick, sur les maisons de jeux vidéo, à savoir si la population en veut toujours, car, voyez-vous, là aussi ils ont eu leur part de drames, et les réactions se sont mises à pleuvoir.

ANDRÉ BELLEVILLE
Montréal

FORUM

Le Québec s'appauvrit

Le modèle d'intervention gouvernementale québécois n'a pas réussi à créer autant de croissance économique et d'emplois que chez nos voisins

JEAN-MICHEL COUSINEAU,
JEAN-LUC LANDRY, LISE-MARIE CÔTÉ,
CHARLES A. CARRIER, MARTIN COMEAU

Les auteurs sont membres du Comité sur
les politiques publiques de l'Association
des économistes québécois

Le but de ce texte est de tenter de dégager un peu de perspectives à plus long terme des grandes orientations budgétaires du gouvernement du Québec en analysant l'évolution de ses revenus et de ses dépenses depuis trois ans. Mais d'abord un bref rappel du contexte général.

Depuis une trentaine d'années, le gouvernement du Québec maintient une fiscalité plus lourde que la plupart des autres provinces canadiennes et que celle des États-Unis. Le système de gouvernement est plus centralisé qu'ailleurs et la réglementation y est plus contraignante. L'impôt sur le revenu est plus progressif et le gouvernement tente de donner plus de services que ses voisins. On peut se demander si ce modèle d'intervention gouvernementale a eu des effets positifs ou négatifs sur la croissance économique du Québec car, en définitive, c'est la croissance à long terme de l'économie en général qui détermine les services que le gouvernement pourra donner à ses citoyens.

L'économie du Québec

La performance économique du Québec a été inférieure à celle de nos voisins au cours des deux dernières décennies :

> De 1981 à 1999, le taux de croissance du PIB réel, le produit intérieur brut réel qui est une mesure généralement reconnue de la santé économique et de la création de richesse d'une société, a été de 2,1 % par an au Québec comparativement à 2,8 % dans le reste du Canada, pour une hausse totale de 45 % au Québec et 64 % dans le reste du Canada.

> La différence demeure la même si on prend la période de 1990 à 1999 : soit une croissance de 2,0 % par an pour le Québec contre 2,6 % pour le reste du Canada.

Une différence de croissance de 0,7 % par an peut sembler mince mais cette différence s'ajoute année après année pour former un véritable gouffre sur une longue période. Le revenu par personne en Ontario est actuellement 30 % plus élevé que celui du Québec. Au rythme actuel, les Ontariens auront un revenu moyen 75 % plus élevé que les Québécois dans 30 ans. Il sera alors impossible d'avoir au Québec des services gouvernementaux comparables à ceux de l'Ontario, que ce soit pour la santé, la solidarité ou pour d'autres objectifs.

À cause de cette insuffisance de croissance, le Québec n'a pas créé suffisamment d'em-



Le 30 mars dernier, la ministre des Finances du Québec, M^{me} Pauline Marois, présentait son premier budget. Derrière elle, le ministre des Transports, M. Guy Chevrette.

ploi. Le taux d'emploi des personnes en âge de travailler était de 55 % en moyenne pour la période 1996-1999 au Québec, comparativement à 61 % pour le reste du Canada et 64 % pour les États-Unis⁽¹⁾. On ne saurait insister suffisamment sur les conséquences de ne pas pouvoir offrir d'emploi à plus de 6 % de la population en âge de travailler. À part le drame humain que cela cause pour beaucoup de ménages, nous nous privons collectivement de la contribution que ces personnes peuvent apporter à la société. Du point de vue des finances publiques, ces personnes paieraient des impôts et des taxes si elles pouvaient travailler, ce qui permettrait de réduire le fardeau fiscal pour tout le monde, tout en permettant une réduction des dépenses publiques parce que ces personnes auraient besoin de moins de services sociaux.

En résumé, le modèle d'intervention gouvernementale québécois n'a pas réussi à créer autant de croissance économique et

d'emplois que chez nos voisins. Le Québec s'appauvrit à long terme.

Les équilibres budgétaires

Le gouvernement dispose de deux sources distinctes de revenus : d'une part, les impôts et les taxes, auxquels s'ajoutent les revenus de ses entreprises, comme la SAQ par exemple, et d'autre part, les transferts du gouvernement fédéral. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ces revenus.

REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				
en milliards de \$	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01
Revenus autonomes	35,8	38,6	41,0	42,7
Transferts fédéraux	6,0	8,1	6,3	8,2
	41,8	46,7	47,3	50,9

Au cours des trois dernières années, les re-

venus autonomes ont augmenté de 6,9 milliards, soit 6 % par année en moyenne. Pendant ce temps, le PIB nominal au Québec a augmenté de 5,1 % par an.

La situation est donc paradoxale : pendant que le gouvernement annonçait des baisses d'impôts dans ses derniers budgets, le fardeau fiscal des Québécois s'alourdissait. En fait, le gouvernement a augmenté certains impôts mais il a surtout profité du même phénomène qui a favorisé les autres gouvernements en Amérique du Nord : la croissance économique a été plus forte que prévu et le rendement des taxes a augmenté depuis quelques années. Le contraire s'est produit au milieu des années 1980 et le gouvernement fédéral avait alors dû augmenter les impôts. Aujourd'hui, les gouvernements peuvent abaisser les impôts et leurs revenus continuent d'augmenter quand même. Nous ne savons pas exactement pourquoi les revenus des gouvernements augmentent plus rapidement que le PIB. Évidemment, le fait que le taux d'impôt sur le revenu soit progressif (bracket creep) y est pour quelque chose, surtout lorsqu'il y a seulement trois paliers de taux comme maintenant. Au Québec, la création de nouvelles taxes a aussi joué pour beaucoup.

En plus d'une hausse des revenus autonomes plus forte que celle du PIB, le gouvernement a aussi profité d'une hausse de 2,2 milliards de dollars des transferts fédéraux. À cela s'ajoute 1,2 milliard en provenance des fiducies créées par le gouvernement fédéral pour le transfert social canadien. Le Québec compte encaisser cet argent au cours des deux prochaines années.

Au total, il s'agit donc d'une hausse de revenus de 9,1 milliards alors que la progression des dépenses a été contenue à 5,2 milliards. Le gouvernement du Québec a de cette façon pu éliminer son déficit et même générer un léger surplus de 0,5 milliard tout en mettant en réserve 950 millions de dollars pour des dépenses futures. Malgré le remboursement de 0,5 milliard seulement de dette, le ratio dette/PIB a baissé de 47 % à 41 %.

Les déficits ont donc fait place à des surplus budgétaires en trois ans surtout grâce à un allourdissement du fardeau fiscal des Québécois et à un contrôle modéré des dépenses. Celles-ci ont augmenté de 4,5 % par an contre 5,1 % pour le PIB. Le remboursement de la dette, quant à lui, ne figure clairement pas dans les priorités du gouvernement.

(1) Ces chiffres sont tirés de La performance économique du Québec : constats et défis, Marcel Boyer, Cirano, février 2001.

Pour une économie responsable

L'actuel régime macro-économique légitime l'accroissement de la pauvreté et la destruction de l'environnement

PETER G. BROWN

M. Brown est directeur de l'École d'environnement de l'Université McGill, où il est également professeur.

Son concept d'économie fondée sur la gérance est décrit plus en détail dans son dernier livre intitulé Ethics, Economics and International Relations : Transparent Sovereignty in the Commonwealth of Life.

MALGRÉ LE SUCCÈS apparent du régime macro-économique actuel, il est grand temps que les économistes repensent nos façons de faire, car ce régime repose sur des hypothèses indéfendables qui légitiment l'accroissement de la pauvreté et la destruction de l'environnement.

Le régime actuel, que j'appellerais le « Consensus de Washington », vise à stimuler la croissance économique par la libéralisation des échanges commerciaux et la réduction du rôle des gouvernements. Ce qu'il nous faut plutôt, c'est une économie responsable, c'est-à-dire une économie vouée à la préservation et à la mise en valeur de la vie commune à toutes les espèces vivantes de la planète.

Le Consensus de Washington n'offre aucune réponse satisfaisante à quatre questions fondamentales, dont la première est : « Quel but l'économie doit-elle viser ? » Dans presque tous les pays, les gouvernements cherchent à stimuler la croissance économique et l'emploi tout en réduisant l'inflation au minimum. Mais la croissance que présume cet ensemble d'objectifs est absurde pour au moins trois raisons :

> La croissance n'est pas un indicateur de bienfait, mais plutôt d'activité économique globale. Le fait qu'elle soit plus forte signifie simplement qu'il y a plus d'activité, sans que notre sort s'améliore pour autant. La croissance économique s'accompagne en effet de nombreux effets indésirables comme la pollution, mais les indicateurs actuels

n'en tiennent pas compte. De fait, même l'argent que nous dépensons pour nous protéger de la pollution stimule la croissance.

> L'augmentation des revenus peut s'accompagner d'une réduction de la richesse. Si nous coupons des arbres, nos revenus augmentent, mais notre capacité à maintenir ce niveau de revenu diminue une fois que les arbres ont disparu.

> Croissance et distribution de la richesse ne vont pas de pair, ce qui est en revanche le cas de la pauvreté et des inégalités, qui augmentent en proportion de l'accroissement de l'activité économique.

La deuxième question fondamentale est : « Quelle doit être l'importance de l'économie ? » Le Consensus de Washington ne prévoit aucun indicateur de « saturation », aucun moyen permettant de déterminer à quel point la croissance devient antiéconomique.

Les gouvernements ont pour objectif une croissance infinie sur une planète aux ressources limitées. Le régime économique actuel repose sur l'exploitation, à des fins de consommation courante, de l'énergie solaire stockée depuis longtemps dans les combustibles fossiles, les sols et les forêts. Il lègue une grande partie des sous-produits de cette exploitation aux générations futures en libérant du gaz carbonique dans l'atmosphère, ainsi que des métaux lourds et des polluants organiques rémanents dans l'eau et le sol.

La troisième question à laquelle

le Consensus de Washington n'offre aucune réponse est : « Comment l'économie fonctionne-t-elle ? » Le régime actuel nous exhorte à étendre le libre-échange à l'ensemble du monde, sous prétexte que le commerce profite à tous ceux qui s'y adonnent. Il est juste en effet que ceux qui font du commerce en tirent généralement profit, sans

qu'ils mettraient fin à leurs activités. Et, comme David Ricardo l'a fait remarquer il y a près de 200 ans, les pays qui font du commerce en tirent profit parce qu'ils jouissent d'avantages soi-disant comparatifs. Ainsi, s'il est plus facile à la Grande-Bretagne de produire de la laine et au Portugal du vin, ces deux pays ont intérêt à concentrer leur activité dans les domaines où ils excellent et à échanger leurs surplus.

Tout va bien tant et aussi longtemps que les capitaux restent dans leur pays d'origine. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les détenteurs de capitaux sont à la recherche d'avantages absolus partout dans le monde. Certains pays ne peuvent retenir ces capitaux ou gaspillent leurs capitaux naturels comme leurs forêts et leurs ressources halieutiques pour avoir quelque chose à échanger sur les marchés mondiaux. Ces pays sont marginalisés et même dévastés lorsque les capitaux dont ils ont tant besoin s'en vont ailleurs.

De plus, le Consensus de Washington ne tient aucun compte du contexte institutionnel dans lequel le marché fonctionne. Les réformes économiques sont imposées sans égard aux institutions comme la

propriété, les contrats, les tribunaux, les banques et les régimes constitutionnels sur lesquels repose l'efficacité des marchés. Le régime ne tient aucun compte du capital naturel et institutionnel, ou à tout le moins le sous-estime.

La dernière question est : « Comment faut-il envisager la question des déchets ? » Même si la pollution est très répandue dans de nombreux pays, le principe du pollueur payeur, fondamental dans l'économie actuelle, veut que l'on fasse payer les dégâts à ceux qui en sont la cause.

Mais diverses raisons portent à croire que cette façon d'envisager le problème n'est pas la meilleure. Premièrement, il est souvent difficile de calculer les coûts liés à la pollution et notamment de déterminer l'effet que la libération de quantités supplémentaires de gaz carbonique dans l'atmosphère aura sur les régimes de temps à l'avenir. Deuxièmement, ce principe confond les notions de préjudice et de tort : il existe en effet certaines choses, comme la mort précoce, que nous voulons empêcher et qu'aucune indemnité ne saurait compenser lorsqu'elles se produisent. Troisièmement, le principe du pollueur payeur concentre le pouvoir de la cause publique entre les mains d'entreprises à qui nous nous tournons alors à dire : « Vous pouvez esquinter mes poumons à condition de payer ».

L'économie fondée sur la gérance peut en revanche fournir des réponses satisfaisantes à ces quatre questions. Ce type d'économie suppose tout d'abord que l'humanité n'est pas au centre du monde, mais n'est qu'un membre du commonwealth de vie. Selon cette conception, fondée sur les découvertes de Copernic, Kepler, Darwin, Watson et Crick, l'humanité fait partie d'une communauté en évolution dont le patrimoine et le destin sont communs. Voici comment l'économie se conçoit dans cette optique :

Le but de l'économie ne se limite plus aux objectifs de stabilité sociale, eux-mêmes implicites dans les objectifs du plein emploi et de l'inflation minimum, mais englobe également un certain degré de stabilité dans la biosphère.

L'économie, qui est sous-développée lorsqu'elle ne permet pas de répondre aux besoins fondamentaux de tous les citoyens en matière de logement, de nutrition et de soins de santé de base, prend trop de place dès lors qu'elle entraîne l'éradication systématique d'autres formes de vie. La marge qui sépare ces deux extrêmes correspond à la richesse que l'humanité peut légitimement accumuler.

Rien, dans l'optique de la gérance, ne s'oppose au commerce, qu'elle situe cependant dans un autre contexte. La question qui se pose alors est : « Peut-on réformer les modalités des échanges commerciaux pour améliorer le sort des plus démunis de la terre et protéger la biosphère ? » Dans cette optique, l'agriculture se pratiquerait là où elle risque de causer le moins de dégâts à l'environnement.

Nous pouvons également envisager la question des déchets dans une autre optique. Notre objectif ne doit pas être de faire payer le pollueur, mais plutôt de nous assurer que ce que l'on tire de la croûte terrestre et les produits de l'industrie ne s'accumulent pas dans la biosphère (certains secteurs de l'économie ont déjà adopté des pratiques dans ce sens).

L'économie fondée sur la gérance n'est ni une ascèse ni un objectif inaccessible. C'est plutôt une démarche qui consiste à repenser notre place dans le monde et à utiliser certains outils économiques actuels comme les taux d'intérêt et les impôts pour assurer la pérennité de la vie sur cette planète. Il reste à savoir si les professeurs d'économie auront le courage de s'écarter du paradigme destructeur actuel dans leurs écrits et leurs enseignements.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 mai 2001

Page A20 manquante